



HAL
open science

Les déterminants de l'intégration d'un jardin potager au sein d'organismes communautaires à Québec

Mathilde Galantucci

► To cite this version:

Mathilde Galantucci. Les déterminants de l'intégration d'un jardin potager au sein d'organismes communautaires à Québec. Sociologie. 2014. dumas-01168990

HAL Id: dumas-01168990

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01168990>

Submitted on 22 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les déterminants de l'intégration d'un jardin potager au sein d'organismes communautaires à Québec

Rapport de Stage

Stagiaire : Mathilde Galantucci, étudiante en Master 2 Politiques Environnementales et Pratiques Sociales, Université Toulouse II

Encadrante professionnelle : Marie-Hélène Jacques, responsable des opérations, Les Urbainculteurs, Québec

Encadrant pédagogique : Christophe Beslay, sociologue, bureau d'études sociologiques BESCIB, Université Toulouse II

Septembre 2014

Que de découvertes au Québec ... Des personnes ouvertes et dynamiques qui croient en leur potentiel, des paysages qui verdissent en un clignement de paupières, des potagers sur le toit du monde, ...

Merci aux Urbainculteurs de m'avoir accueilli et fait confiance dans ce travail. Merci à la *gang* pour l'ambiance joyeuse, même sous la pluie ou la canicule. Et surtout à toi Marie-Hélène pour ton énergie et ta compréhension qui m'ont permis d'avancer à mon aise. Merci à tous les organismes communautaires d'avoir pris le temps de me répondre et de m'avoir montré qu'avec de l'enthousiasme de grandes choses sont possibles.

Merci Ghislain d'avoir tenu la réputation accueillante des québécois et de m'avoir fait découvrir plus qu'un pays.

Merci aux relecteurs de ce travail de m'avoir soutenu, même à distance.

Enfin, je voudrais remercier Christophe Beslay d'avoir encadré mon travail.

Introduction	5
I. UNE COLLABORATION POUR ATTEINDRE UN OBJECTIF COMMUN : UN POTAGER SUR LE TOIT.....	13
1.1. LA RENCONTRE ENTRE TROIS ACTEURS.....	13
1.1.1. Des acteurs aux identités différents.....	14
1.1.2. Les missions des OC en harmonie avec les objectifs du dispositif MJU.....	16
1.1.3. Des attitudes et façons de penser semblables.....	17
1.2. LA MJU, UNE RÉPONSE AUX SITUATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES ACTUELLES.....	18
1.2.1. L'environnement au service de la santé, du bien-être et du loisir.....	20
1.2.2. Le jardin, un moyen de sortir des sources de financement classiques.....	21
1.2.3. L'éducation des populations, un enjeu primordial pour les OC.....	23
1.2.4. Créer d'une communauté locale.....	24
2. LES FACTEURS INFLUENÇANT LA FORME DU JARDIN.....	26
2.1. CE QU'ENTRAÎNE LE PARTAGE DES RESSOURCES.....	26
2.1.1. Quand les moyens financiers et le savoir technique se rencontrent.....	26
2.1.2. Un monopole créateur de dépendance.....	29
2.1.3. Une organisation souple au sein des OC.....	30
2.1.4. Une nouvelle charge de travail pour des employés aux agendas déjà bien remplis.....	30
2.2. L'INTERVENTION DES URBAINCULTEURS.....	32
2.2.1. Une mise en œuvre basé sur l'échange.....	32
2.2.2. Un modèle qui correspond aux attentes des OC.....	32
2.2.3. Connaître les publics destinataires de l'action, un élément important pour une intervention mieux adaptée.....	33
3. ENCORE UN PEU DE MATURITÉ POUR POUVOIR RÉCOLTER.....	36
3.1. LA FORMATION ET L'APPRENTISSAGE COMME OUTILS À L'AUTONOMISATION.....	36
3.1.1. Des conseils pas toujours suffisants.....	36
3.1.2. ... ou des moyens mal adaptés ?.....	37
3.1.3. Transmission multilatérale.....	38
3.2. MAINTENIR DES RELATIONS POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU JARDIN.....	39
3.3. UNE PRISE DE CONSCIENCE DES BIENFAITS DE L'AU.....	41
3.4. A QUI PROFITE LA MÉDIATISATION DES PROJETS ?.....	43
Conclusion.....	45
Bibliographie	48

Introduction

L'agriculture refait surface en ville. Aujourd'hui, 50% de la population mondiale est urbaine. D'ailleurs, dans les pays développés cela représente jusqu'à 80%, et engendre la construction d'infrastructures conséquentes. La ville s'est étalée et densifiée, les surfaces bétonnées et imperméables s'accroissent d'années en années, les espaces verts et agricoles ont perdu en superficie entraînant la formation d'îlots de chaleur et la dégradation du cadre de vie. Cependant, la nature et l'agriculture ne disparaissent pas si facilement des villes. Depuis les années 70, des groupes d'habitants revendiquent la nécessité de ces espaces et les décideurs politiques comprennent l'utilité pour le bien-être des citoyens de laisser en ville des espaces verts. Plus encore, depuis plus d'une dizaine d'années l'agriculture refait surface dans le tissu urbain de manière fulgurante.

Nourrir la ville

Les Nations-unies définissent en 1996 l'agriculture urbaine (AU) comme « une industrie qui produit des biens alimentaires et énergétiques, pour répondre surtout à la demande quotidienne des consommateurs urbains »¹. Néanmoins, depuis les années 70 et 80, il y a une critique du système dominant entraînant la volonté de contredire l'agriculture contemporaine de masse et de retrouver l'esprit communautaire au sein des grandes villes. La crise économique depuis la fin des Trente Glorieuses et le chômage grandissant forcent le développement de l'agriculture urbaine dans un souci d'accès aux produits frais pour tous, et l'augmentation du prix du pétrole pose la question des déplacements hors des villes et du coup économique et environnemental de ces allers/retours dus à l'approvisionnement. Ces trois éléments font de l'agriculture urbaine une solution sociale, économique, environnementale et sanitaire, voir une obligation pour la durabilité des grandes villes et des métropoles.

L'ONU en 2000, sans parler spécialement d'agriculture urbaine, déclare que « pour atteindre le premier objectif de la déclaration du millénaire, c'est-à-dire la réduction de la faim dans le monde, il devient de plus en plus évident qu'il faudrait en tout premier lieu favoriser l'agriculture vivrière et l'autoproduction alimentaire ». Un argument supplémentaire pour le développement des formes d'agriculture urbaine dans les villes des pays développés.

Les initiatives individuelles ou collectives pour une agriculture urbaine dans les pays du Nord s'opposent à l'agriculture conventionnelle et à ce qu'elle représente en termes de destruction des milieux naturels, de coût environnemental du fret et aux impacts négatifs pour la santé.

Historiquement, les mouvements pour une agriculture alternative relèveraient plus d'une revendication politique ou d'un changement de paradigme. Afin de sortir du système dominant, les citoyens et consommateurs en contact avec ces mouvements changent de comportement. « Il s'agirait donc d'une transformation *bottom up*², c'est-à-dire partant des individus, qui pourrait contribuer à changer l'agriculture conventionnelle sur le long terme. »³. A contrario, certains auteurs pensent que les mouvements alternatifs à l'agriculture conventionnelle formulent une réelle critique car ils participent au cadre

¹ PNUD, *Urban Agriculture, Food, Jobs and Sustainable Cities*, volume I, 1996, New-York, p. 3.

² C'est à dire une revendication qui part du bas de la hiérarchie politique, des citoyens

³ René Audet, « L'horizon interdisciplinaire de la sociologie de l'environnement sur le terrain de l'agriculture alternative », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 8 Numéro 2 | octobre 2008,

régulateur notamment via les labels et certification. En somme, les questions d'agricultures alternatives sont un thème sur lequel des mobilisations s'opèrent aujourd'hui.

L'opposition à l'agriculture conventionnelle et à l'agroalimentaire prend différentes formes. On connaît bien sûr en France les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), nommée Agriculture Soutenue par la Communauté (ASC) au Québec. On intègre récemment l'AU comme une alternative à part entière. Les revendications que portent l'agriculture urbaine, notamment sous forme de jardins communautaires, ne sont plus limitées par la question du bien être en ville et de la critique du système agricole dominant, mais revêt un aspect alimentaire pour une alimentation saine, ultra locale, et un aspect social. En Amérique du Nord, comme en Europe, les formes d'AU ont du mal à mobiliser d'autres catégories de population que les classes aisées et moyennes. Ces dernières sont en effet mues par un souci sanitaire, considérant notamment que l'on est ce que l'on mange.

La ville de Québec n'est pas en reste, et cette province Nord-américaine voit se développer des micro-systèmes économiques de production, vente et/ou transformation d'aliments cultivés en ville, comme une réponse aux problèmes qu'engendre le modèle conventionnel.

D'ailleurs des entreprises en agriculture urbaine avec un objectif de rentabilité se sont installées dans les villes⁴. Il nous paraît intéressant ici d'expliquer le concept de ces nouveaux mouvements sociaux économiques. Pouvant prendre différentes formes institutionnelles, ces groupes cherchent à instaurer de nouveaux espaces de dialogue et de régulation sociale en marge des espaces institutionnels traditionnels. Le marché apparaît donc comme un lieu de relations sociales, et le statut d'acteur économique devient un vecteur des revendications idéologiques. C'est une nouveauté pour la sphère économique qui était jusqu'alors étrangère à ces revendications. « Les citoyens espèrent, avec les nouveaux mouvements sociaux économiques, construire une action politique au sein du marché où puissent être exprimées toutes les demandes non canalisables dans le système politique à l'ère de la mondialisation. »⁵. Ce ne sont pas les revendications qui changent mais les modes d'action des mouvements sociaux qui évoluent, en politisant et socialisant un marché maintenant contraint par les attentes sociales et les revendications politiques.

Les Urbainculteurs, pour qui est réalisé ce présent travail, se définit elle-même comme une entreprise d'économie sociale, qui cherche la rentabilité, mais avec des valeurs sociales et environnementales. En effet, on observe une remise en cause du système agricole conventionnel dans l'action des Urbainculteurs (utilisation de pesticides, aller/retours ville/campagne, éloignement de la production du consommateur,...). Le fondateur du mouvement à la volonté explicite de conquérir le marché : « On utilise le système pour mieux le changer. Si on le fait pas d'autres vont le faire. ». Ils installent des potagers urbains au sein de restaurants, d'hôtels ou encore d'entreprises. La finalité est de « recouvrir » le territoire urbain d'agriculture pour entamer un tournant dans le système.

Ils se démarquent ainsi des manières de faire des acteurs qui jusqu'alors entreprenaient de faire de l'agriculture urbaine. Mis en place depuis les années 70 par des collectifs citoyens ou

⁴ Par exemple, *les Fermes Lufa* est une entreprise ayant mis en place une serre commerciale sur un toit à Montréal et livre des paniers de produits frais et locaux toute l'année.

⁵ Corinne Gendron et Marie-France Turcotte, *Mouvements sociaux économiques et gouvernance : une nouvelle structuration du marché?*, Les cahiers de la Chaire – collection recherche, UQAM, No 14-2006

par le monde communautaire, l'arrivée d'un organisme à l'esprit entrepreneurial modifie le paysage québécois de l'agriculture urbaine comme nous l'indique une employée des Urbainculteurs : « Ça donne comme une crédibilité différente à l'AU. Ça fait plus truc de hippies. [...] Ça fait passer l'AU à un niveau plus mainstream⁶. » (Ent 11)

La sécurité alimentaire dans les pays du Nord : accessibilité et saines habitudes

Mais dans la ville de Québec, le principal acteur de la création des jardins communautaires et collectifs⁷ reste le milieu communautaire (le monde du social en France). Ces actions ont pour missions sociales d'accompagner la nouvelle pauvreté dans leur combat contre l'insécurité alimentaire et la rupture du lien social sans être un mouvement de lutte pour la transformation de la société.

Les organismes communautaires (OC), compris dans notre étude, travaillent pour la sécurité alimentaire de populations démunies. En offrant des denrées à coûts réduits, les organismes assurent une aide à l'alimentation. Dans les pays développés, le problème n'est pas la quantité de nourriture disponible mais l'accès. Ces problématiques sont intégrées aux politiques de lutte contre la pauvreté depuis longtemps, le milieu communautaire étant un acteur de cette politique.

Au début des années 90, le nombre de banques alimentaires et d'organismes de dépannage augmente fortement sous la pression grandissante de la demande de la population. Une réflexion s'amorce au Québec sur le sens et le rôle de l'aide alimentaire, notamment en s'interrogeant sur les causes de l'insécurité alimentaire et en cherchant une solution à long terme.

A la fin de cette décennie, l'intérêt se porte sur la sécurité alimentaire en tant que condition pouvant contribuer à atténuer les conséquences de la pauvreté et non plus comme un problème à gérer. Des études sont faites sur l'impact des pratiques en matière de sécurité alimentaire. Les procédés dits alternatifs au dépannage (comme les cuisines collectives ou les jardins communautaires) sont vus comme des actions de sécurité alimentaire.

Cependant, en 2001, le gouvernement met en avant les limites du dépannage alimentaire qu'offre le milieu communautaire. Les solutions trouvées sont perçues comme insuffisantes à long terme pour éradiquer le problème. « Il est peu probable que l'insécurité alimentaire soit renversée tant qu'on ne mettra pas en œuvre des interventions à moyen et à long terme orientées spécifiquement vers les conditions de risques structurelles et contextuelles liés à l'insécurité alimentaire. Le problème n'étant pas tant le manque d'aliments que le processus sociétal qui mène au manque d'aliments et à l'absence de contrôle des ménages ou des individus sur leur sécurité alimentaire. »⁸

Mais en juin 2002, la sécurité alimentaire n'est pas clairement inscrite dans la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Suite à une pression de la société civile, un amendement à la loi est inscrit à l'automne de la même année. La sécurité alimentaire devient une responsabilité publique. La société civile et le milieu communautaire ont une place importante dans la définition des problèmes et des solutions pour y remédier.

⁶ Traduction de l'anglais, littéralement : courant principal.

⁷ Au Québec, un jardin communautaire est l'équivalent français des jardins familiaux (ou ouvriers) où chaque famille s'occupe d'une parcelle individuelle. Le jardin collectif est l'équivalent en France d'un jardin communautaire, c'est-à-dire qu'une parcelle de terrain est gérée collectivement par plusieurs individus. Nous garderons dans ce travail la définition québécoise.

⁸ Anne-Marie Hamelin and Nathalie Bolduc, La sécurité alimentaire à l'agenda politique québécois, Service social, Volume 50, Number 1, 2003, p. 57-80, <http://id.erudit.org/iderudit/006919ar>

Lors de mes rencontres avec les OC, il m'est apparu que la volonté était bien d'aller au-delà du dépannage alimentaire mais de permettre un apprentissage de pratiques saines par des actions de démonstration et de sensibilisation, afin de transformer durablement les pratiques alimentaires. Pour ce faire, un jardin est un outil éloquent.

En effet, au-delà de l'objectif d'accessibilité à la nourriture, la notion de sécurité sanitaire alimentaire est présente: « il s'agit d'encourager la consommation d'une nourriture saine (fruits et légumes frais) afin de prévenir les maladies nutritionnelles dont le taux est particulièrement élevé dans les populations défavorisées qui ont un accès limité à une nourriture saine »⁹. On peut alors parler de justice alimentaire quand on évoque les actions en faveur d'un meilleur accès à des aliments sains et peu chers pour tous les citoyens. Les politiques actuelles concernant l'alimentation ont donc une double dimension : permettre une répartition égalitaire des ressources alimentaires, et la promotion des saines habitudes alimentaires.

Agriculture urbaine et sécurité sanitaire alimentaire : le dispositif MJU

Depuis quatre ans, Les Urbainculteurs participe à un dispositif initié par deux fondations privées philanthropiques, la fondation GDG¹⁰ et la Fondation Communautaire du Grand Québec : la Mission Jardins Urbains (MJU). Ce dispositif a pour but de fournir à des organismes communautaires les moyens financiers et techniques leur permettant d'augmenter leurs capacités d'action en termes de solidarité et d'environnement. Par exemple, les fondations financent la mise en place d'un potager par an. Ce financement comprend le matériel nécessaire, l'accompagnement humain, et les investissements d'infrastructure, et cela pour une durée de deux ans. Ces ressources financières proviennent de dons d'entreprises diverses.

Les destinataires sont des organismes communautaires et leurs bénéficiaires. Les OC sont des organismes de bienfaisance qui agissent dans le domaine de la sécurité alimentaire des populations défavorisées. Ils ont la même forme juridique que les associations loi 1901 que nous connaissons en France : un Conseil d'Administration (CA) bénévole qui définit les orientations stratégiques de l'organisme et les moyens à engager pour y parvenir, une équipe salariée qui met en œuvre les orientations, et des bénévoles. Les quatre organismes dont nous allons parler sont exposés ici dans l'ordre chronologique de création de jardin :

2011 : Le Pignon Bleu accueille le projet pilote de ce dispositif. Créé en 1991, il accompagne enfants et familles défavorisés pour améliorer leur qualité de vie autour d'actions d'aide alimentaire, d'éducation nutritionnelle, d'activités socio-éducatives et de dispositifs d'aide au retour à l'emploi.

2012 : La Butineuse de Vanier a obtenu la subvention. Cet organisme propose une aide alimentaire grâce à son service de restauration et un accompagnement au développement personnel des enfants et des familles du quartier de Vanier. Cet OC a vu le jour en 1993 et augmente sa palette d'activités de restauration lucratives pour réinjecter le profit dans ses missions premières.

⁹ Flaminia Paddeu, « L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012

¹⁰ Fondation rattachée à l'entreprise GDG (Gaëtan Duchesne, Informatique et Gestion inc.) basée à Québec

2013 : Le Piolet se dote à son tour d'un jardin sur son stationnement. Il est, à l'origine, un restaurant d'insertion, offrant à des jeunes en difficulté une voie vers le retour à l'emploi. Depuis cinq ans, il développe des actions sociales avec notamment un lieu d'accueil de jour inconditionnel pour les jeunes du quartier et offre depuis peu la possibilité aux jeunes d'acquérir un logement au sein de l'organisme.

2014 : Entraide Agapé monte un jardin sur son toit. Cet organisme est une banque alimentaire qui fournit des denrées aux populations démunies du quartier de Beauport. Il participe aussi à l'insertion sociale et économique de personnes atteintes d'handicaps mentaux. Depuis les années 70, durant lesquelles les fondateurs offraient des repas une fois par semaine, l'OC a développé ces activités et s'est doté cette année d'un jardin sur le toit.

L'organisme à but non lucratif, Les Urbainculteurs, basé à Québec met en place des activités diverses autour du jardinage et de l'agriculture exclusivement urbains. L'association veut développer son concept à travers des actions de sensibilisation, des conférences et des formations, ainsi que par le montage de jardins potagers et d'agréments en pleine terre ou hors sol, à l'aide d'un dispositif de *smartpot*¹¹, qui permet de planter sur n'importe quelle surface. Les jardins peuvent se trouver alors sur des terrasses et toits en béton. Dans leurs projets au sein d'organismes privées, Les Urbainculteurs a la charge totale du jardin et n'entreprend pas de formations ou d'actions de sensibilisation envers ses clients. Agissant comme un prestataire de service, il est chargé, au sein de MJU, d'apporter le matériel, l'expertise, la formation des participants et le conseil.

Le dispositif MJU est donc tripartite. Les fondations choisissent, via un processus de sélection, l'organisme qui leur paraît pertinent pour accueillir le jardin. Les OC doivent eux trouver les ressources humaines et financières nécessaires, et acquérir les connaissances qui permettent la pérennisation du projet. Les Urbainculteurs quant à lui émet un devis selon les demandes et caractéristiques de chaque projet, et doit honorer le contrat établi. Une fois les deux ans de financement terminés, les OC doivent être autonomes dans la gestion du jardin, et trouver les ressources pour faire perdurer le projet. Un des mandats des Urbainculteurs est donc de former les acteurs au sein des OC au jardinage sur les toits.

Présentation de la commande et pistes de réflexion

Aujourd'hui, Les Urbainculteurs demande une étude afin d'appréhender les éléments qui favorisent ou non l'autonomie de gestion du jardin sur toute la saison¹² par les organismes. Aussi, il souhaite déterminer les facteurs permettant la pérennisation du potager d'années en années, une fois son intervention terminée. Il s'agira aussi d'évaluer les actions des Urbainculteurs dans la mise en place de jardins urbains au sein d'OC.

La commande reste cependant floue. Durant la phase exploratoire de mon projet j'ai découvert le fonctionnement du dispositif MJU. Je me suis aperçue que Les Urbainculteurs avait un rôle essentiel mais toutefois mineur dans la conception et la mise en place des jardins. Il ne participe pas à la définition des objectifs sociaux des OC et des activités en lien

¹¹ *smartpot* : pot en toile géotextile permettant un développement racinaire optimal dû à la porosité du matériau, et une aération de la terre. Léger et résistant à l'hiver, il est très adapté à la culture sur les toits québécois.

¹² On parle de saison pour désigner la période à laquelle les activités de jardinage en extérieurs sont possibles au Québec, d'avril à octobre.

avec le jardin, il est très peu présent sur la saison et le temps de travail passé dans les OC par rapport aux autres projets est très faible. Ce ne sont pas des projets au cœur des activités.

Les Urbainculteurs monte des projets au sein de restaurants, d'hôtels, d'entreprises qu'il entretient tout au long de la saison, une ou plusieurs fois par semaine. Ceux dans les organismes communautaires sont visités par Les Urbainculteurs en moyenne quatre fois par saison. Je ne comprenais pas l'enjeu derrière cette commande.

Les projets dans les organismes communautaires comprennent une phase de formation et d'enseignement qu'on ne retrouve pas dans la majorité des projets. Les Urbainculteurs souhaitent trouver quels éléments permettent de rendre plus performantes ces interventions.

Mais que souhaitent-ils réellement savoir ? Une réflexion sur les méthodes et les moyens engagés leur permettrait d'avoir un aperçu sur leur travail. Il pourrait ainsi l'améliorer pour atteindre son but dans ce projet : la réalisation d'un jardin et sa bonne rentabilité. De plus, l'image que renvoi un jardin est importante aux yeux des Urbainculteurs. Étant le seul à utiliser et revendre la technique *smartpot*, facilement reconnaissable, les projets qui l'utilisent sont associés à leur organisme alors même qu'ils n'y ont pas participé. Afin de transmettre une image positive de leur travail à long terme, il est impératif que l'entretien des jardins dans les OC perdure dans le temps. Afin de rendre un service plus performant et de continuer à prospérer au Québec, Les Urbainculteurs veut améliorer son offre de service auprès des OC.

Il était cependant important d'aller chercher du côté des organismes communautaires, de leur mission, du public visé mais aussi de leur capacité actuelle à accueillir un tel outil. Car pour eux, le jardin est un moyen pour atteindre des objectifs sociaux, sanitaires et alimentaires.

Les Urbainculteurs a déjà des éléments de réponses : un meneur de projet enthousiaste et connaisseur, une bonne intégration dans les activités de l'OC, un accompagnement plus approfondit sur la saison. Les employés se questionnent sur quel rôle ils peuvent jouer pour aider à la réussite de ces projets qu'ils ne veulent pourtant pas gérer.

Méthodologie

Ce travail comporte deux approches. Premièrement, une analyse compréhensive qui permettra de saisir le sens que les organisations donnent à leurs pratiques et à leurs représentations. Ainsi, nous nous interrogerons sur la manière dont les acteurs arrivent à mener à terme un projet en collaboration. Qu'amène cette dernière lors de la mise en œuvre. Enfin, comment influent les méthodes de travail et les échanges entre acteurs sur l'autonomie des OC.

Deuxièmement, une approche évaluative pour comprendre quels éléments permettent l'autonomie des acteurs et leur appropriation de l'outil « jardin ». Nous regarderons ce qui motive les actions (objectif face à un problème mais aussi vision du monde), le travail de formation fournit par Les Urbainculteurs et un questionnement sur les différents outils mobilisés pour la bonne marche du projet. Pour finir, nous regarderons quels impacts a eu le dispositif sur l'OC et les acteurs participant de près ou de loin aux projets.

Dans un souci de compréhension du domaine de l'AU, nous nous sommes servis de travaux interdisciplinaires permettant de saisir ses diverses formes mais aussi les représentations auxquelles elle renvoie en terme de bienfaits pour l'environnement et aussi pour la santé et la cohésion sociale.

Pour traiter du processus de collaboration entrepris par les acteurs dans le cadre de MJU, nous avons cherché, d'une part, à quel référentiel normatif chaque acteur s'authentifiait à travers le modèle des cités (ou mondes sociaux) élaboré par Luc Boltanski et Laurent Thévenot. D'autre part, nous analyserons leurs interactions et les négociations qui s'opéraient lors de la mise en œuvre du dispositif.

Afin de mener l'évaluation du dispositif nous mobiliserons trois registres d'évaluation. Tout d'abord, la pertinence du dispositif par rapport aux problèmes auxquels il souhaite répondre. Ensuite, nous regarderons si les moyens alloués sont cohérents avec les objectifs initiaux. Enfin, nous nous intéresserons aux impacts de ce dispositif.

Ce travail a été rédigé dans l'optique de servir de support à l'amélioration des activités des Urbainculteurs auprès des OC.

Nous avons interrogé des acteurs internes au dispositif MJU, notamment ceux bénéficiant d'un pouvoir sur la définition de la mise en œuvre. Pour ce faire nous avons entrepris une série d'entretiens semi-directifs avec :

Des acteurs des OC : meneur de projet, membre du conseil d'administration, employé et bénévole,

Un employé de la fondation GDG en charge du suivi de terrain du dispositif

Des employés des Urbainculteurs

Code entretien	Organisme	Ancienneté dans l'organisme	Rôle dans le projet
----------------	-----------	-----------------------------	---------------------

EntUrb01	Les Urbainculteurs	5 ans	Responsable des projets dans les OC
----------	--------------------	-------	-------------------------------------

Ent02	La Butineuse	10 ans	Meneur de projet
-------	--------------	--------	------------------

Ent03	Le Piolet	3 ans	Meneur de projet
-------	-----------	-------	------------------

Ent04	La Butineuse	3 ans	Bénévole
-------	--------------	-------	----------

Ent05	Fondation GDG	Pas de donnée	Coordinatrice terrain
-------	---------------	---------------	-----------------------

Ent06	Agapé	12 ans	Meneur de projet
-------	-------	--------	------------------

Ent07	Le Piolet	12 ans	Signature des accords
-------	-----------	--------	-----------------------

Ent08	La Butineuse	6 ans	Membre du CA
-------	--------------	-------	--------------

Ent09	Agapé	<1ans	Organisatrice communautaire
-------	-------	-------	-----------------------------

Ent10	Agapé	<1ans	Employé
-------	-------	-------	---------

Ent11	Les Urbainculteurs	2 ans	Employé
-------	--------------------	-------	---------

Ent12	Le Pignon bleu	Pas de données	Directeur et meneuse de projet
-------	----------------	----------------	--------------------------------

Ent13	Le Piolet	<1ans	Employé, soutien au meneur de projet
-------	-----------	-------	--------------------------------------

Dans un même temps, des observations ont été entreprises lors de réunions et de travaux de jardinage. Tout au long de ma présence en stage, j'ai pu lors de discussions informelles, acquérir des informations utiles pour ma compréhension du terrain.

Plusieurs freins me sont apparus lors de ma récolte de données. Premièrement, la temporalité du stage (mars à juillet compris) n'était pas idéale. L'hiver étant encore présent lors de mon arrivée, les acteurs interrogés n'ayant pas (re)lancé leurs jardins, il a été parfois difficile d'obtenir des informations. En effet, les actions étaient souvent trop anciennes pour avoir des souvenirs exacts ou trop récentes car les projets démarraient à peine. De plus, mon départ début août ne m'a pas permis d'avoir des bilans de la saison, ni d'observer les jardins à leur apogée de développement.

Les projets mobilisent peu d'acteurs, il a donc été difficile d'avoir une pluralité de point de vue. Enfin, sur les quatre organismes étudiés, il ne m'a pas été possible de rencontrer des bénéficiaires, du fait de leurs caractéristiques (ex : les enfants) ou de leur manque de disponibilité.

À côté de mon travail de recherche, j'ai effectué différentes missions au sein de l'organisme qui m'accueillait en stage. Ce travail a été très enrichissant pour moi car j'aspire dans ma ville professionnelle à œuvrer dans ce domaine. Vous trouverez entre parenthèse le temps que j'y ai consacré :

J'ai recherché des partenaires pour le concours « mon potager en façade » organisé par le réseau d'agriculture urbaine de Québec. Ce concours propose aux particuliers, entreprises et institutions de montrer leurs réalisations donnant sur une rue. Les gagnants du concours reçoivent des prix et des lots. J'étais en charge de contacter les partenaires (entreprises ou associations) ayant fourni un lot l'année précédente et de trouver de nouveaux partenaires. (± une journée).

Cette année, Les Urbainculteurs a acquis des locaux afin d'y installer son bureau mais aussi une boutique. Elle permet aux particuliers d'avoir un point de vente de matériels dédiés à l'agriculture urbaine. J'ai participé à l'aménagement de la boutique et à la préparation de l'évènement prévu pour l'ouverture. Par la suite, j'ai participé au conseil et à la vente des produits en magasin. (± une semaine)

Lors des mois d'avril, mai et juin, j'ai aidé à la réouverture et au montage des jardins. J'ai pu voir toutes les étapes nécessaires (installation de la membrane, des pots, ré-amendement du sol, semis et plantation) et participé à l'entretien des potagers durant le mois de juillet. (± un mois)

Enfin, j'ai eu la possibilité d'encadrer des bénévoles pour l'entretien du potager sur le toit de la maison de Lauberivière¹³. En équipe avec une horticultrice, nous définissions les tâches à faire et les adaptations en fonction des individus présents. Certains venaient du centre d'accueil d'urgence de la maison de Lauberivière, d'autres était des étudiants en voyage linguistique et enfin des personnes venant de l'extérieur intéressé par l'AU. (une après-midi par semaine pendant cinq semaines)

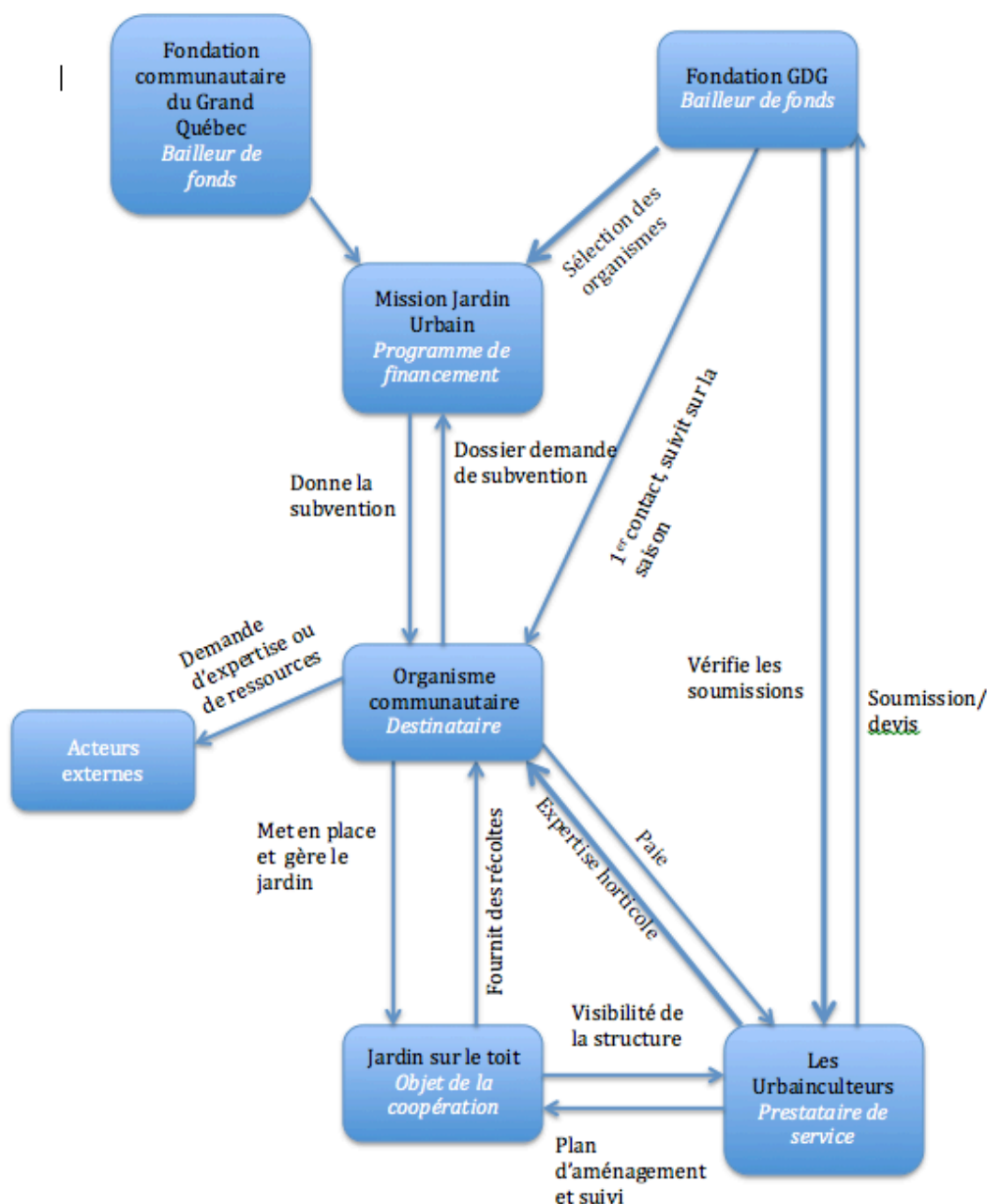
¹³ La maison de Lauberivière est un centre multiservice, notamment d'hébergement d'urgence et une soupe populaire accueillant des hommes et femmes de plus de 18 ans. Le potager sur le toit est un des premiers projets des Urbainculteurs et un des plus grand, il a une superficie d'environ 560m² et produit 1,5 tonnes de légumes par an.

I. Une collaboration pour atteindre un objectif commun : un potager sur le toit

I.1. La rencontre entre trois acteurs

Nous allons en premier lieu nous intéresser aux acteurs du dispositif MJU. A travers l'identification de référentiels normatifs des acteurs collectifs qui le constitue, nous allons montrer les éléments qui permettent une collaboration et une mise en œuvre collective des projets.

Le schéma ci-après montre les relations entre les acteurs collectifs du dispositif et met en avant la nature des relations qu'ils entretiennent. On voit que Les Urbainculteurs est en périphérie du dispositif.



I.I.I. Des acteurs aux identités différents

Pour Boltanski et Thévenot, les acteurs agissent selon leur appartenance à une « cité », ou monde social, c'est à dire un modèle de valeurs et de comportements valorisés et valorisants auquel les acteurs se réfèrent pour orienter leur action et à travers lequel ils jugent de la justesse des actes et des choses. Les sept cités identifiées par les auteurs reposent sur un modèle différent, chacune mobilisant des principes supérieurs communs qui donnent sens à l'action. Nous allons décrire brièvement ces cités afin d'en tirer les éléments permettant de caractériser nos acteurs.

Dans le monde marchand, les individus sont mus par la volonté d'acquérir des biens, pour la satisfaction de désirs égoïstes. Les rapports sociaux sont des rapports de concurrence, avec comme objectif l'optimisation du profit. Le marché est l'état d'harmonie, c'est à dire le but à atteindre, pour les individus se référant à cette cité.

La tradition, les habitudes et le maintien d'un ordre social sont des valeurs portées par le monde domestique. L'individu est un membre d'une communauté hiérarchisée, où le changement est mal vu. L'exemple idéal est la famille patriarcale, où l'individu est soumis à l'ordre établi du foyer.

Le monde civique met quant à lui en avant l'intérêt collectif contre l'intérêt individuel. Les individus accomplissent des actions en vue de l'atteinte d'un bien commun sous tendu par une volonté collective supérieure, où la solidarité et l'équité sont les valeurs motrices.

Le monde de l'inspiration est ouvert aux changements et à l'innovation. L'action est mue par la passion, l'imagination et l'expression de soi, la singularité d'un créateur.

Le monde de l'opinion se construit au travers du regard d'autrui dans un rapport d'identification. La renommée et l'image véhiculée orientent les logiques d'action. La célébrité est valorisée.

La performance et l'efficacité sont des valeurs mises en avant dans le monde industriel. Les objets techniques et les processus basés sur une validité scientifique sont des outils pour maîtriser l'action et l'organisation et sert de preuve pour valider un état de grandeur.

Enfin, dans le monde écologique, les actions sont mues par l'adoption de comportements les plus naturels possibles, souvent en contradiction avec la technique. L'humanité, la nature et la planète sont des éléments de référence et la protection d'un environnement menacé est vu comme la bonne façon d'agir.

A travers les représentations qu'ont les acteurs les uns des autres, nous pourrions identifier les mondes dans lesquels ils se situent et voir les conséquences sur la coopération pour entreprendre la réalisation d'un objectif commun.

Les Urbainculteurs, notre commanditaire, est un organisme à but non lucratif qui agit pour la promotion du jardinage et de l'agriculture urbaine au Québec. Il souhaite à travers ses actions démontrer que cultiver en ville est accessible à tous. Dans ce projet, il a pour rôle l'accompagnement d'OC dans le montage de toit-jardins. A l'œuvre depuis 5 ans, cet organisme est reconnu dans la ville de Québec et multiplie ses projets d'année en année.

Il a le rôle d'expert en horticulture et agit comme un prestataire de service offrant un modèle prédéfini qu'il adapte selon ses clients, avec une technique et un type d'aménagement leur étant propre. L'expansion de son activité, en multipliant les projets, est la voie choisie pour remplir sa mission initiale. Il se démarque ainsi des manières de faire des

acteurs, qui jusqu'alors entreprenaient de faire de l'agriculture urbaine, qui sont le milieu communautaire avec le développement de jardins collectifs notamment¹⁴.

La performance de leur expérience passée, l'utilisation d'un objet innovant basé sur la science horticole, et la figure d'expert qu'il représente le font définitivement entrer dans le monde industriel. Se définissant lui-même comme une entreprise avec des valeurs sociales et environnementales, les projets au sein des OC correspondent à leur mission par leur nature. Les employés déplorent le manque de moyens financiers de ce milieu pour pouvoir y développer plus de jardins. Bien que Les Urbainculteurs visent la rentabilité dans tous les projets, il offre des promotions sur leurs produits et ne compte pas les heures passées dans le montage de projet. Ce qui montre la solidarité envers le milieu communautaire.

La fondation GDG est rattachée à une entreprise privée d'informatique et de gestion de données. A travers cette fondation, l'entreprise souhaite s'impliquer localement dans le monde social et environnemental. Elle utilise donc une part de ses revenus à la mise en place de projets portant ses valeurs et objectifs de solidarité et de protection de l'environnement, par l'acquisition par les organismes de bienfaisance d'outils techniques leurs permettant d'augmenter leur capacité d'action dans ce domaine.

Elle a permis le démarrage du projet de la maison de Lauberivière, mené par Les Urbainculteurs, et offre depuis quatre ans la possibilité à d'autres organismes d'acquiescer un jardin sur leur toit à travers le projet MJU. En plus de fournir des fonds, cette fondation définit les objectifs de l'action et est chargée de la sélection des OC. La fondation joue un rôle de coordinateur des ressources qu'elle a disposition pour démarrer les projets.

La fondation communautaire du Grand Québec, associée financièrement à ce projet, est un organisme qui regroupe des dons provenant d'entreprises diverses et les redistribue dans des projets d'aide à la communauté au Québec ou dans le monde entier. Souhaitant investir dans une action environnementale, elle s'associe à la fondation GDG dans le financement des projets MJU.

Ces deux fondations mobilisent des partenaires dans le réseau créé lors de projets antérieurs et les alliances se font par interconnaissance.

« Ils (Fondation GDG) font travailler leur réseau de contact pour aller chercher un ingénieur qui va évaluer la structure du toit pour des questions de poids. Ils s'arrangent pour aller chercher des expertises ou du matériel en commandite¹⁵. » (EntUrb01).

Ils mettent en avant leur adaptabilité aux objectifs spécifiques de chaque organisme et leur capacité à fédérer des ressources pour mener à bien des projets jugés utiles à la communauté.

Elles apparaissent aux yeux des organismes communautaires comme des bailleurs de fonds classiques alors que la fondation GDG se sent plus impliquée dans les projets et continue à les suivre pour en voir l'évolution, même lorsque le temps de la subvention est terminé.

Ayant pour mission l'aide aux personnes démunies, la philosophie d'action des organismes communautaires est l'intérêt collectif. Les meneurs de projet et autres personnes associées tentent d'améliorer la qualité de vie des bénéficiaires en leur donnant accès à une alimentation de meilleure qualité et les moyens de devenir maître de cette alimentation à travers l'apport de connaissances en jardinage mais aussi en nutrition et leur permettre de créer un réseau de solidarité à travers le vecteur que représente le jardin. Ils accueillent le jardin et en ont la charge. Les récoltes sont destinées aux publics bénéficiaires.

¹⁴ Voir introduction

¹⁵ Au Canada, soutien matériel apporté à une personne, une organisation, etc., par un commanditaire ; parrainage.

Les OC accueillant aujourd'hui un jardin ont des caractéristiques communes : ils sont présents depuis plus de dix ans dans le milieu communautaire de Québec dans le domaine de l'aide alimentaire et de l'intégration sociale. Ils bénéficient d'une situation financière stable et, bien sûr, ont les moyens physiques d'accueillir un potager.

Le jardin est un bien commun et la participation collective au projet une garantie de la réussite. Ils appartiennent au monde civique, mais ont intégré des valeurs propres au monde marchand ou industriel.

1.1.2. Les missions des OC en harmonie avec les objectifs du dispositif MJU

Le cœur de l'action se joue dans les OC. Les acteurs que j'ai rencontrés en leur sein sont enthousiasmés par le projet. Il va permettre de répondre selon eux à certains besoins sociaux de leurs bénéficiaires.

L'organisme le Pignon Bleu, projet pilote du dispositif, fournit des collations pour treize écoles de la ville de Québec, distribue des paniers de dépannage alimentaire aux familles démunies, met à disposition des cuisines collectives, propose des repas le midi pour les enfants des écoles avoisinantes et organise les opérations « Eté-bouffe » et « Tout le monde peut cuisiner » pendant la période estivale. Ces deux dernières activités sont en lien avec le jardin et comprennent des activités socio-éducatives sur la saine alimentation. « On cultive en ville dans l'optique de la promotion des saines habitudes alimentaires. » (Ent12). Les enfants apprennent les sciences de la terre et voient qu'il est possible de cultiver en ville. Ils ont une ouverture sur des goûts différents et, grâce aux actions éducatives, un apprentissage de la saine alimentation.



La Butineuse de Vanier travaille elle aussi avec des enfants de moins de douze ans. Elle fournit le repas du midi à deux écoles du quartier et propose pendant ce temps des activités socio-éducatives dont certaines sont en lien avec le jardin. Ces missions ont été



basées sur l'idée que certains aliments favoriseraient la concentration et l'apprentissage en classe. Au-delà, le jardin est défini comme un outil de découverte mais surtout d'apprentissage de techniques :

« C'est leur donner les moyens pour plus tard, s'ils sont pas riches, de faire un jardin et être capable de cultiver, faire un petit coin et que ça coûte moins cher de légumes. »(Ent04).

Ici, c'est l'idée de dépasser le simple dépannage alimentaire mais de trouver une solution au long terme pour les populations démunies.

Le Piolet travaille quant à lui avec des jeunes adultes en forte précarité. Les sortir de leurs situations (sans domicile fixe, consommation de drogue, rupture familiale, ...) est l'objectif premier de cet OC. Pour cela, les intervenants sociaux employés par l'organisme travaillent beaucoup sur la notion de projet et de long terme. C'est le cas par exemple lorsqu'un jeune rentre dans un parcours de formation professionnelle au sein du restaurant d'insertion. Le jardin est un outil d'intervention sociale qui rentre dans cette optique. Il permettrait aux jeunes d'acquérir des compétences bien au-delà de celles reliées au jardinage. La responsabilité et l'engagement sont valorisés, le jardin permet de prendre conscience du travail à effectuer pour arriver à un résultat :



« Essayer de faire comprendre aux jeunes que pour arriver à un résultat il faut beaucoup de travail. Les choses sont pas immédiates comme on veut nous le faire croire. » (Ent13).

Apprendre à travailler en équipe et développer le côté altruiste sont recherchés lors des interventions. Est recherchée aussi la possibilité pour les jeunes d'acquérir une meilleure estime de soi à travers la réalisation d'un projet, concrétisé ici par de belles récoltes. La question de la saine alimentation est présente, mais au second plan et aucune activité ne cible directement cette dimension.

Enfin, Agapé est une banque alimentaire qui apporte un soutien aux populations démunies dans le quartier de Beauport. L'organisme a choisi comme public cible pour son jardin des familles avec des enfants de moins de cinq ans. Apportant un nouveau volet aux



activités de l'organisme, le jardin a été conçu pour permettre aux familles et à l'organisme d'avoir un approvisionnement en légumes frais. Une forte visée sociale traverse ce projet. Il a été conçu pour développer un sentiment d'appartenance à l'organisme. Et, comme au Piolet, la responsabilité et l'engagement sont valorisés. Il a aussi été mis en place afin de créer un réseau de solidarité entre bénéficiaires. Leur profil similaire leur permet d'échanger sur leur expérience familiale et leurs problèmes rencontrés au quotidien. L'organisme ne veut plus paraître un simple « supermarché ».

1.1.3. Des attitudes et façons de penser semblables

Les acteurs ne conçoivent pas de la même façon la manière d'agir pour atteindre leurs objectifs. Mais considérer ces collectifs comme des objets imperméables et fixes serait une erreur.

Les projets dans les OC, bien que marginaux, sont plus proches de la mission des Urbainculteurs. L'accès à l'alimentation saine pour tous et la prise de pouvoir des individus sur leur alimentation représente une place importante dans la définition de la mission des Urbainculteurs. On comprend alors que les OC, où les bénéficiaires (enfants, jeunes, familles) sont directement en lien avec le jardin, contrairement au cas d'un restaurant,

correspondent mieux à l'objectif initial de recréer le lien entre la production et la consommation.

Deux visions traversent Les Urbainculteurs. D'un côté, la question de la rentabilité et l'expansion du nombre de projet en font une entreprise de marché. De l'autre côté, la sensibilité communautaire portée par la fondatrice des Urbainculteurs permet de développer des projets de nature sociale. Cette double orientation se traduit par une réduction des prix des pots et Les Urbainculteurs dit ne pas compter ses heures dans ces projets.

Les OC jouent aussi sur cette double dimension, l'aspect social est très important. Mais la pérennité des activités dépend de leur capacité financière. Ils mettent en place des actions pertinentes aux vues des ressources dont ils disposent.

La subvention de neuf mille dollars¹⁶ accordée par les fondations apparaît comme une aubaine pour acquérir un potager. Il pourra aider la mission sociale et sanitaire de l'OC.

Le dispositif MJU est porté par la volonté de changer la situation environnementale, sociale et sanitaire des populations urbaines démunies : [la qualité de l'environnement vécu, la solidarité au niveau local](#) et l'accès à la saine alimentation.

Par l'apport d'un système technique onéreux, les fondations et Les Urbainculteurs offrent le moyen aux OC de devenir acteur d'un changement sociétal. Les acteurs partagent cet avis et certains OC sont prêts à investir de grosses sommes, malgré leurs situations financières actuelles, pour réaliser ce projet.

[Chacun d'eux](#) est traversé par d'autres valeurs. En partageant ces valeurs, il est possible de définir des objectifs communs et compris par tous. En identifiant les comportements valorisés par les autres acteurs chacun peut se positionner et trouver leur rôle dans le projet. [La finalité étant d'atteindre](#) un bien commun : le jardin et ce qu'il représente en termes de justice sociale [et environnementale](#).

I.2. La MJU, une réponse aux situations sociales et environnementales actuelles

L'objectif de ces projets est de donner/acquérir les moyens techniques, financiers et humain pour la réalisation d'un potager en milieu urbain. C'est à dire regrouper les ressources provenant de différents acteurs pour atteindre les objectifs de :

- Sensibilisation des publics au jardinage et à l'alimentation saine,
- Assurance de rentabilité des cultures,
- Médiatisation et diffusion des projets d'agriculture urbaine et des enjeux auxquels elle répond,
- Indépendance de gestion du projet pour les OC, l'autonomie est définie comme étant la capacité à aller chercher les ressources par soi-même pour continuer ce projet une fois la subvention dépensée.

La conception de la ville « malade », d'un système économique et d'une agriculture conventionnelle en crise sous-tendent l'action MJU. L'agriculture urbaine apparaît comme un remède aux maux contemporains de la ville, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou sanitaires.

¹⁶ 9000\$ ≈ 6310,35 €

L'agriculture a toujours été présente en ville. En Amérique du Nord, pendant les deux périodes de guerre du XXème siècle, elle assure une fonction économique d'approvisionnement en denrées alimentaires. Dans les années 70, les préoccupations environnementales ont animé de nombreuses initiatives autour de l'AU. Depuis les années 90, elle est perçue de plus en plus comme un moyen de lutte contre l'insécurité alimentaire et l'exclusion sociale. La définition est très large : « La culture des plantes et l'élevage des animaux à l'intérieur et aux alentours des villes » (RUAF, 2008) car elle couvre un spectre large d'activités : jardin communautaire ou collectif, ferme urbaine, ...

Déclencher le déclic chez les individus, montrer que tout le monde peut jardiner en ville, mettre à disposition les techniques pour y arriver et augmenter le nombre de jardins, tels sont, en partie, les objectifs stratégiques et opérationnels des Urbainculteurs.

Trois objectifs principaux sont suivis dans ce processus par Les Urbainculteurs. Ces objectifs sont partagés à différents degrés par les acteurs qui gravitent autour du dispositif. C'est à la fois :

- La promotion de l'agriculture urbaine en touchant des populations difficiles à atteindre au vu de leur condition financière et sociale. Derrière cette idée assez simple, se profilent les enjeux qu'elle représente en termes d'aménagement et d'environnement, d'économie, de sécurité alimentaire, de santé, de loisir, d'éducation et d'interactions sociales. Pour Les Urbainculteurs, l'objectif principal est le développement de la culture de comestibles en ville de façon tentaculaire,
- L'autonomie du jardin, c'est-à-dire la capacité à gérer le projet une fois la subvention dépensée et
- Un objectif communicationnel, c'est-à-dire donner une image positive, est aussi présent. D'une part, la communication permet de faire connaître Les Urbainculteurs et donc de créer de potentiels nouveaux clients. D'autre part, Les Urbainculteurs souhaite une mise en avant de son savoir-faire et de son professionnalisme par la démonstration de jardins esthétiques et horticoles exemplaires.

Le dispositif MJU favorise l'accès à un potager pour des populations qui n'auraient pas forcément la connaissance maraîchère ou les moyens financiers pour se lancer par eux-mêmes. Cependant, nous l'avons déjà vu, les acteurs classiques de l'AU sont le milieu communautaire. Ils agissent donc auprès d'individus déjà éduqués à cette culture mais qui se saisissent d'un outil nouveau. Pour Les Urbainculteurs, les OC représentent des clients supplémentaires avec une approche qu'il juge différente par la manière de monter un projet et la philosophie du milieu communautaire.

Les promoteurs des jardins et potagers urbains y voient un outil multidimensionnel qui répondrait de manière très cohérente aux enjeux de la ville contemporaine¹⁷. Classiquement, les bénéfices de l'AU au sein de jardins collectifs ou communautaires se répartissent en quatre catégories : environnementaux, sociaux, sanitaires, économiques. Nous allons voir comment les organismes communautaires s'emparent de ces enjeux et les transcrivent en objectifs

¹⁷ Jean-Noel Consales, *Les jardins familiaux de Marseille, Gênes et Barcelone: entre enjeux potentiels et fonctions réelles de l'agriculture urbaine*, 2003

I.2.1. L'environnement au service de la santé, du bien-être et du loisir

Les taux de poussières et de polluants dangereux pour la santé, les îlots de chaleur dus au manque de végétation, la perte du lien entre l'homme et la nature sont autant d'impacts déplorés. L'implantation de végétation permet de réduire ces aspects négatifs et de créer une esthétique paysagère plus agréable, c'est bien d'une conception de la ville dont qu'il est question. La ville et la nature n'apparaissent plus comme deux termes dichotomiques et les acteurs de la ville se sont, depuis l'époque hygiéniste, intéressés à la question d'un environnement urbain sain.

Ce point-là prend forme de deux manières dans l'action. Premièrement, un des critères de sélection des OC par la fondation est sa présence au sein d'un îlot de chaleur repéré par l'Agence de Santé Canadienne. Deuxièmement, l'aspect esthétique du modèle de jardin proposé par Les Urbainculteurs est mis en avant et les acteurs rencontrés apprécient le rendu visuel de l'implantation sur leurs toits ou stationnement.

L'intégration de systèmes agricoles au sein des villes apparaît comme une solution à la gestion des déchets par le compostage, la baisse des flux de fret par le rapprochement des lieux de production et de consommation, et peut aussi contribuer à l'amélioration de l'écosystème local urbain. L'AU favorise une forme de résilience urbaine. L'image d'un système autonome est mise en avant.

La dimension écologique, quand on parle d'écosystème urbain, est quasiment absente du discours des individus rencontrés. Le jardin crée un environnement accueillant pour les oiseaux, les insectes et les petits mammifères quand les jardins se trouvent au sol. Mais cette diversité animale est vécue de manière négative en tant qu'elle est nocive à la productivité du jardin. Les insectes bienvenus dans les jardins sont les abeilles, ou plus largement les pollinisateurs, qui apparaissent comme des aides à la bonne marche de la production. Cet aspect a été abordé dans deux des quatre organismes compris dans cette étude. Les meneurs de projets en leurs seins, portent une sensibilité à la protection de l'environnement mais de manière générale la mission sociale et sanitaire est mise en avant par rapport aux enjeux environnementaux.

Les actions qui servent à la protection de l'environnement sont énoncées simplement sans prise de conscience de l'impact plus global que peut avoir le jardin. On remarque que les acteurs ont une représentation expérientielle de l'environnement (Gervais et Dumas)¹⁸. Le noyau de la représentation et de la connaissance est construit sur le terrain, par expérience personnelle ou par interconnaissance. Cette connaissance par l'expérience est concrète et très utile pour faire face aux problèmes immédiats mais prédire des comportements ou généraliser des incertitudes est difficile.

Les acteurs énoncent une baisse du flux de fret qui leur permet de sortir de la filière agroalimentaire classique à laquelle ils sont soumis par le besoin d'approvisionnement dont dépend leur mission. Et aussi de la création d'îlot de fraîcheur quand ils parlent des avantages environnementaux du projet. C'est la fondation GDG qui met en avant ce point. La cohérence théorique de la problématique environnementale manque et l'information dont

¹⁸ Gervais, M.-C. et Dumas, B. (1994). L'appropriation par les acteurs sociaux de connaissances environnementales. In J.A. Prades, R. Tessier et J.G. Vaillancourt (dir.), *Instituer le développement durable - Éthique de l'écodécision et sociologie de l'environnement*. Montréal: Fides. p. 31-63.

disposent les individus n'est pas structurée, ne leur permettant pas un niveau de réflexion global. Les bénéfices environnementaux accordés au projet de jardin sont assimilés mais ne poussent pas leur curiosité et n'amène pas une prise de conscience plus générale.

La proximité du lieu de production des aliments utilisés est un gage de qualité nutritive des aliments. C'est un avantage de cuisiner avec des légumes frais, contrairement à l'approvisionnement classique où les légumes sont ceux non voulus par autrui. Ils sont donc souvent perçus comme de moindre qualité, le toit jardin répondrait à cette déficience. La culture biologique des légumes est vue comme un avantage sanitaire plus qu'environnemental. Ce qui anime en premier les missions des organismes est l'offre alimentaire de qualité. Pour eux, les habitudes alimentaires des bénéficiaires nuisent à leur santé (aliments gras et sucrés, plats préparés de mauvaise qualité, ...). L'objectif est de rompre avec la mal bouffe.

« *Les démunis vont faire leurs épiceries dans les magasins qui vendent tout à un dollar, c'est souvent pas des choses très santé. C'est des ketchups sucrés puis des affaires américaines. Ils ne s'alimentent pas très bien.* » (Ent06).

Les actions en faveur de l'environnement sont d'abord vues comme un avantage pour la santé physique des individus. De plus, les acteurs des OC ont confiance dans le monde occidental moderne, et dans les scientifiques, techniciens et politiciens qui ont su nous faire évoluer, qui peuvent donc maintenant trouver des solutions aux problèmes. Les Urbainculteurs aux yeux des organismes ont trouvé une solution qui règle leurs problèmes d'approvisionnement mais qui se charge à leur échelle d'agir en faveur de l'environnement.

Pour finir, dans la définition de Gervais et Dumas, les individus ne sont pas prêts à faire des efforts pour préserver l'environnement à partir du moment où ils peuvent toujours bénéficier du contact avec la nature pour le loisir et le bien-être.

Le jardin et le contact avec la nature qu'il procure sont perçus comme des outils à l'amélioration de la santé mentale. Le bien-être, la reconnaissance sociale et l'estime de soi sont des arguments et des objectifs sociaux mis fortement en avant par les organismes communautaires, car ils sont déjà intégrés à leur mission originale. En plus, d'apporter de la reconnaissance et de l'estime au public ciblé, le sentiment de fierté se voit aussi au niveau collectif à travers la réussite de la mise en place du jardin. A contrario, lorsque qu'un OC n'arrive pas aux objectifs sociaux définis, la déception peut être grande.

L'aspect récréatif du jardinage apparaît dans tous les projets de cette étude mais à un degré faible, plus comme une évidence. Le loisir et l'amusement sont les moteurs des meneurs de projet qui portent tous un intérêt préalable pour la culture maraîchère et/ou ornementale. L'aspect ludique se retranscrit dans la définition du projet et les meneurs de projets se fient à l'amusement et l'émerveillement pour convaincre le public avec lequel il désire travailler.

Pour les acteurs des OC, l'environnement n'est pas un problème préoccupant car le jardin arrive comme une solution pratique et ludique.

I.2.2. Le jardin, un moyen de sortir des sources de financement classiques

L'infrastructure nécessaire pour un jardin sur le toit (garde-corps, escalier pour l'accès au toit, ...) représente un investissement conséquent. La subvention de neuf mille dollars permet de financer les besoins matériels et l'aide extérieure apportée par Les Urbainculteurs. La majorité n'aurait pas monté de jardin sans cet apport financier. Certains OC ont dû autofinancer une partie ou trouver d'autres subventions privées ou publiques

pour pouvoir le réaliser. Malgré le contexte actuel dans lequel se trouve le milieu communautaire (baisse des dotations publiques et de l'approvisionnement en denrées alimentaires), l'investissement de grosses sommes d'argent et de temps dans ce projet n'est pas forcément calculé en termes de retour d'investissement financier, mais en termes d'apport social et d'atout pour les communications externes.

L'installation d'un toit-jardin entraîne soit une diminution des besoins en approvisionnement en denrées alimentaires, soit permet à l'organisme d'augmenter ses revenus en transformant puis vendant les récoltes. Cet aspect a une importance variable selon les organismes rencontrés lors de mon enquête. Certains organismes communautaires ont la volonté d'acquérir plus d'autonomie financière et de réduire leur dépendance aux dons alimentaires, et conçoivent le jardin comme une aide mineure.

Certains organismes rencontrés ont la volonté de devenir de plus en plus autonomes vis-à-vis des subventions publiques *« parce que l'Etat, on l'a vu dans plusieurs projets depuis quelques années, se désengage de plus en plus. On veut être capable de poursuivre notre mission même si un jour le gouvernement décide de faire des coupures. »* (Ent08), et de réduire leur dépendance aux dons alimentaires. Deux options sont envisagées pour palier à ces déficiences. Ils cherchent des moyens de s'autofinancer en développant leurs activités lucratives et rentrant ainsi dans le mouvement de l'économie sociale et solidaire ou bien redoublent d'effort pour capter des fonds privés.

A la Butineuse et à Agapé, la voie principale choisie est de trouver des moyens pour s'autofinancer. *« Notre objectif c'est plus on peut devenir autonomes financièrement, par le traiteur, les repas sous vide, produire de plus en plus nos aliments, plus on sera pas toujours dépendants. »* (Ent08). Le jardin est alors important pour réduire les besoins en denrées alimentaires venant de l'extérieur et financer à moindre coût les activités lucratives de restauration. L'attente de rentabilité du jardin dans ces deux OC est forte : *« Un plant de tomate fait cent cinquante petites tomates. Ça c'est de la rentabilité. C'est ça que je veux qu'ils me disent. Je veux qu'ils rentabilisent mon toit avec les bons plants. »* (Ent06). Les organismes cherchent à rentabiliser l'espace disponible sur le toit en y mettant le plus de pots possibles. Cela convient parfaitement au modèle mis en place par Les Urbainculteurs qui maximise dans tous ses projets espace et rentabilité des cultures.

Dans les deux autres organismes, la mission éducationnelle et sociale est au premier plan et le jardin n'a pas de mission économique. Le Pignon Bleu est réputé pour avoir de très bonnes compétences en levée de fonds privés. Le Piolet, bien que déficitaire, compte sur les trois paliers de l'État (municipal, provincial, fédéral) auxquels il peut prétendre et sur des partenariats publics et privés pour équilibrer son budget. Le jardin n'est pas du tout appréhendé comme un moyen de s'autofinancer. La mouvance appelée économie sociale ne semble pas dans la culture de ces deux organismes qui en restent aux sources de financement classiques des OC.

A la Butineuse et à Agapé, les moyens financiers engagés sont importants et de gros efforts ont été faits afin de trouver les ressources nécessaires pour voir se concrétiser ce projet. Cet investissement conséquent montre l'importance des retombées projetées du jardin pour l'organisme. A contrario, les OC le Pignon Bleu et le Piolet ne veulent pas investir de grosses sommes pour ce projet. *« Nous on a eu de l'aide pour le faire. Si ça coûte 20 000 dollars pour avoir accès au toit ça vaut pas le coup. »* (Ent12). Ayant vent de la possibilité de se faire financer un projet, ils ont saisi cette opportunité et le jardin semble avoir moins

d'importance que dans les OC précédents. Le jardin est ici conçu comme un accessoire pour les activités de l'OC.

En donnant au jardin une valeur économique, on sort de la conception classique de ce qu'un tel projet peut apporter à un OC. Il devient une ressource financière sur lesquelles l'organisme s'appuie pour faire face au contexte actuel de financement du milieu communautaire. De plus, cela laisse présager une bonne intégration aux activités et la volonté de le faire perdurer d'année en année.

I.2.3. L'éducation des populations, un enjeu primordial pour les OC

L'échange de connaissances pragmatiques et théoriques, et de conseil autour du jardinage, l'apprentissage d'une citoyenneté active et d'une forme de démocratie directe sont les bénéfices accordés aux projets collectifs de jardin urbain. A travers ces échanges, c'est aussi des valeurs et une vision du monde qui sont diffusées.

L'acquisition de connaissances est primordiale pour assurer la pérennité du jardin, elle fait partie de la définition du dispositif. La question de la citoyenneté dépend de la définition du projet et du public visé. La transmission de valeurs et de vision du monde n'apparaît pas de manière consciente et ne semble pas être conceptualisée par les acteurs qui en restent à l'apprentissage de connaissances pragmatiques et théoriques. Ce qui diffère par rapport aux jardins collectifs « classiques », où des groupes d'habitants déjà socialisés aux valeurs qu'ils représentent mettent en œuvre leurs idéaux et tentent de véhiculer le paradigme auquel ils se réfèrent.

Cet objectif est présent dans chaque organisme. Il couvre un spectre assez large de connaissances. Elles renvoient à la mission de sensibilisation à la saine alimentation et le jardin est un outil qui rentre dans le processus d'apprentissage. L'apprentissage des techniques horticoles est une solution pour permettre aux populations démunies d'avoir chez eux une source d'approvisionnement en légumes frais. L'acquisition de compétences sociales est aussi un objectif.

Commençons par les organismes qui travaillent avec des enfants, le Pignon Bleu et la Butineuse. Le jardin est un lieu de démonstration où les enfants peuvent se rendre compte de la croissance d'un légume. Les OC notent que certains enfants sont plus intéressés que d'autres et prennent un réel plaisir à réaliser les tâches liées au jardin. De plus, une fierté naît chez les enfants qui voient la réalisation d'un de leur projet. Le jardin a aussi un impact sur l'alimentation : les enfants mangent les légumes qu'ils voient pousser et se rendent compte de leur meilleure qualité gustative.

Dans ces organismes, d'autres moyens sont utilisés. On notera notamment que les enfants ramènent chez eux un plant dont ils doivent s'occuper. A travers ça, les organismes tentent de faire entrer chez les familles l'AU et de sensibiliser les parents. Ils comptent sur les enfants pour transmettre à leurs parents cette sensibilité.

Travailler avec des enfants, pour les deux organismes, revêt une dimension éducative forte mais aussi une démonstration de ce que cultiver signifie :

« S'ils le voient pas ici, peut être que s'ils sont chanceux ils le verront à l'école mais pas souvent, ils le verront jamais, et c'est pas à la maison non plus pour la grande majorité. » (Ent02). Pour remplir leurs missions de saine alimentation et de sécurité alimentaire, le jardin apparaît pour ces deux organismes comme un outil privilégié et exceptionnel d'éducation. Investir dans les générations futures est leur leitmotiv et sert de justificatif à leurs actions.

D'autres axent plus l'apprentissage sur la capacité des individus à mener un projet collectif à terme. Les jardins sont gérés de manière démocratique et les intervenants sociaux jouent un rôle d'animateur qui permettent aux participants de prendre la parole. Par ce biais, ils acquièrent une capacité à s'exprimer en public et à faire valoir leurs souhaits. En étant partie prenante de la conception du jardin, les intervenants souhaitent que les participants se sentent impliqués, s'investissent dans le projet.

I.2.4. Créer d'une communauté locale

Pour finir, on parle de la création de communauté locale. L'implication dans un projet de jardin collectif, par exemple, apporterait un sentiment d'appartenance et de propriété collective favorisant ainsi les échanges au sein du groupe, et entre le groupe et le reste de la communauté, et permet aussi de lutter contre l'isolement.

L'esprit communautaire est défini par les acteurs comme la volonté de tisser du lien dans une communauté au sein de laquelle les membres se soutiennent face aux problèmes rencontrés et font donc preuve de solidarité.

Comme nous l'avons déjà vu, les jardins communautaires et collectifs sont montés, principalement par le milieu communautaire à Québec. Ils répondent par essence à cette mission. Chacun des OC rencontrés voit dans le jardin un créateur de lien social alors bien même qu'il n'y a pas d'attentes relatives à cette dimension dans le projet de jardin.

Les OC du Piolet et d'Agapé sont similaires par le public avec lequel ils travaillent : des jeunes adultes et des familles. La socialisation et la solidarité entre membres sont intégrées aux objectifs du projet de jardin, ce que l'on ne retrouve pas dans les deux autres organismes.

Chacun veut lutter contre l'isolement social éventuel des populations avec lesquelles ils travaillent. Ces deux jardins sont conçus comme des jardins collectifs, c'est-à-dire que les décisions sont prises en commun et les travaux réalisés par tous. Ce processus permet à chaque bénéficiaire de faire part de ces envies et de se sentir associé à une réalisation commune. Les rencontres et discussions autour du jardin sont un premier pas pour créer une relation sociale. Cette création de liens est facilitée par le regroupement de populations aux caractéristiques similaires.

Par exemple, à Agapé, les participants au projet sont des familles avec des enfants en bas-âge. Lors de la rencontre hebdomadaire d'entretien, les discussions tournent plus autour de la manière dont se sont passés les accouchements des unes et des autres, que sur la façon de s'occuper des plants. Cela permet d'une part de créer un groupe autour de problématiques communes, de développer un sentiment de confiance entre les autres membres du groupe et ainsi d'acquérir une source de conseil venant d'individus aux situations similaires. La convivialité créée motive les membres à revenir chaque semaine.

Au Piolet, l'objectif visé est aussi la socialisation et le travail d'équipe mais le manque de mobilisation des jeunes entrave cette mission. Les intervenants se réorientent vers des retombées personnelles (estime de soi, relaxation, apprentissage). Les OC travaillant avec des enfants n'ont pas dans la définition de la mission du jardin les aspects que l'on vient d'expliquer.

Au Piolet comme à Agapé mais aussi à la Butineuse, la volonté de créer un sentiment d'appartenance d'une part à l'organisme et d'autre part à la communauté locale est présente. Ce lien créé entre l'organisme et ses membres est une relation bilatérale qui repose sur une supposée confiance des bénéficiaires dans la capacité de l'organisme à l'aider. Et de

l'organisme dans la capacité des bénéficiaires à rentrer dans le processus établi pour eux et dans les aspirations sociales qu'il poursuit.

En communiquant sur leurs activités et en ouvrant l'organisme au quartier lors de portes ouvertes par exemple, les organismes se font connaître au sein de leur communauté et auprès d'individus qui ne bénéficient pas de leur aide. L'organisme devient un lieu pivot dans le quartier.

« Je regarde l'année passée quand y'a eu une porte ouverte, les gens de la communauté, le quartier sont tous venus voir de quoi avait l'air un jardin sur le toit. Y'avait de l'intérêt. Ça créé un sentiment d'appartenance à la Butineuse s'ils s'en sont fiers, ils vont sentir que c'est un OC qui leur appartient. » (Ent08)

Le jardin est un moyen de rallier plusieurs acteurs des OC dans ce projet. Les destinataires bien sûr sont au cœur du processus de création de communauté locale. D'autres bénéficiaires de l'organisme sont aussi associés de manière ponctuelle, comme au Piolet où un jeune en insertion professionnelle est venu cuisiner les récoltes pour tout le monde. Les employés, même s'ils ne participent pas au projet, s'inquiètent du jardin et peuvent participer à des tâches quotidiennes et récolter, des fines herbes notamment, pour les ramener chez eux.

Le jardin sert de prétexte aux discussions entre voisins. Par exemple, au Pignon Bleu, l'accès au jardin se fait par un escalier extérieur et une partie annexe du jardin est dans une cour intérieure. Ayant médiatisé le projet, l'organisme avait peur de se faire voler les récoltes. Le directeur explique que les voisins, sans leur avoir demandé, disent surveiller le jardin. De plus, ils apprécient l'apport esthétique de cet aménagement.

Ces enjeux sont autant d'arguments justifiant le dispositif MJU. Ils répondent à des problèmes dus au développement urbain actuel.

Les OC attendent beaucoup de l'apport d'un jardin sur le toit. Il fait la démonstration d'organismes innovants, permet d'accroître son indépendance aux subventions et remplit son rôle d'outils pour l'intervention sociale et sanitaire. Ils sont autonomes dans leur manière de concevoir idéologiquement ce projet ce qui entraîne des différences de gestion et de rôle du jardin entre chaque OC. Certains s'en servent principalement pour une mission sociale, accordent de ce fait moins d'importance à la rentabilité du toit et ont moins d'attentes vis-à-vis du modèle « clé en main » vendu par Les Urbainculteurs. D'autres considèrent le rendement du jardin comme l'élément majeur de sa réussite. Ces distinctions sont à nuancer. Les récoltes sont destinées, directement ou indirectement, à servir la mission sociale des organismes, qui sous-tend à l'action.

2. Les facteurs influençant la forme du jardin

Nous allons ici nous intéresser aux moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs des projets : aux outils techniques employés, aux méthodes de travail entreprises, mais aussi aux caractéristiques du milieu communautaire dans lequel le projet se déroule. Ainsi nous pourrons voir comment les objectifs de chacun influent sur la forme du jardin.

2.1. Ce qu'entraîne le partage des ressources

Les échanges et négociations pour acquérir les ressources vont maintenant être explicités. Nous pourrons identifier les stratégies menées et mettre en évidence les alliances formelles et informelles.

Les interdépendances entre les entités collectives peuvent créer des relations déséquilibrées en cas de divergences. On rentre alors dans des relations de pouvoir afin d'obtenir la collaboration dans le but de monter un projet. Les acteurs s'aménagent des marges de manœuvre pour augmenter leurs capacités d'action afin de rendre le projet le plus proche de leur conception.

Nous parlerons ici des organisations dans un ensemble et non des acteurs individuels qui agissent selon leurs propres logiques. Nous pourrons alors appréhender le système créé par les acteurs et dans lequel ils évoluent.

2.1.1. Quand les moyens financiers et le savoir technique se rencontrent

La collaboration entre Les Urbainculteurs et la fondation GDG est née d'une connaissance commune entre les fondateurs de l'organisme et le directeur de GDG informatique. Les Urbainculteurs cherchait un moyen de financer son projet à la maison de Lauberivière. Sur trois ans, il a été soutenu par la fondation qui payait le matériel et le travail fournit. Suite à la réussite de ce projet, très médiatisé, la Fondation Communautaire du Grand Québec a contacté la fondation GDG afin de monter un fond vert en lien avec l'agriculture urbaine : la Mission Jardins Urbains (MJU) est créée.

La collaboration entre Les Urbainculteurs et la fondation GDG se fonde sur des aspirations communes d'œuvrer pour des buts environnementaux et sociaux : rendre la nature accessible aux populations urbaines, réduire les ilots de chaleur et le coût environnemental des transports de nourriture, ainsi que l'accessibilité d'un tel outil à des populations démunies sont des objectifs généraux.

L'accord implicite de leur coopération les met dans une situation d'interdépendance. D'une part, la fondation a besoin des Urbainculteurs pour mettre en œuvre la partie pratique de ses projets, monter des potagers urbains. D'autre part, Les Urbainculteurs, s'il veut étendre ses actions à d'autres catégories de population que les particuliers et les entreprises, doit avoir des fonds, que les OC ne peuvent fournir.

La fondation, à travers un processus de sélection des OC candidats, acquiert un pouvoir. Premièrement, elle définit les objectifs selon les critères qui lui semblent pertinents et correspondant aux valeurs qu'elle souhaite promouvoir. Via ces critères, elle espère assurer la pérennité des jardins. Deuxièmement, le choix d'un OC lui permet aussi d'exercer

une « pression » envers les organismes, [le concours entraînant la sélection du meilleur](#) et une obligation de réussite.

La fondation GDG se sert d'un réseau de recensement d'OC québécois pour diffuser aux organismes « *qui pourraient être intéressés* » (Ent05) par l'appel à projet. Les organismes sélectionnés n'ont cependant pas eu connaissance du dispositif de cette manière. Certains l'ont su grâce au bouche à oreille, d'autre car ils suivaient les actualités de l'AU à Québec et notamment des Urbainculteurs rencontré lors d'évènements sur ce thème.

La fondation a trois volontés :

- avoir un impact environnemental positif,
- un impact social
- et assurer la pérennité du jardin dans le temps.

Elle utilise une grille comprenant « *des critères très très précis* » (Ent05) qui lui permet de sélectionner l'organisme le plus apte à porter un tel projet.

Elle s'assure de la faisabilité du projet en terme d'infrastructure. Des rapports d'ingénieurs, des plans du projet et la mise en place d'infrastructure sécuritaire sont vérifiés pour évaluer la faisabilité. Les organismes doivent aussi montrer qu'ils disposent des locaux à long terme.

Pour le bénéfice environnemental, la fondation se base sur des données émises par l'instance de santé publique canadienne sur la présence d'ilots de chaleur pour juger de l'intérêt de l'installer dans un quartier plutôt qu'un autre.

Le côté social est jugé sur la nature et le nombre de bénéficiaires touchés, sa mission alimentaire et les activités en lien avec le jardin.

Une importance est portée aux états financiers de l'OC communautaire afin d'évaluer sa capacité à trouver des ressources pour faire durer le jardin. Il vérifie aussi si l'organisme est prêt à payer une ressource en interne pour s'occuper du projet. Cette personne doit montrer un intérêt pour le jardinage et une capacité à gérer ce projet.

D'autre part, ils s'assurent que l'organisme est bien implanté dans le paysage communautaire québécois et pour cela la fondation se base sur ses connaissances du milieu.

Les organismes dont le budget est alimenté par les dons doivent défendre leur projet auprès des fondations philanthropiques. Ce processus est habituel. Certains employés des organismes disposent des compétences nécessaires pour comprendre autour de quels critères vont être distribuées les subventions et adaptent donc leurs discours aux financeurs leur faisant face. J'ai remarqué que les acteurs des OC avaient peu d'intérêt pour les enjeux environnementaux. Pourtant, la sensibilisation au développement durable est évoquée dans les demandes de subvention. Dans les faits, ce thème n'est pas abordé avec les bénéficiaires.

Une fois un projet choisit, l'OC doit respecter les objectifs que la fondation GDG a définis. [Cependant](#), ils définissent en interne leurs [propres](#) objectifs et la manière de les mettre en œuvre, sans ressentir [d'injonction](#) de la fondation, [preuve que les objectifs](#) de ces deux acteurs [convergent](#). Les Urbainculteurs est plus [fortement](#) soumis à cette injonction. Il doit soumettre à la fondation un devis comprenant les montants du matériel et de l'accompagnement humain. Si les moyens [techniques](#) alloués ne correspondent pas [aux](#) objectifs de la fondation GDG, cette dernière le fait savoir et Les Urbainculteurs change le devis.

Il y a donc [des formes de négociations](#), et les moyens techniques et humains alloués au montage du jardin en sont la base matérielle. [Au-delà](#) du pouvoir financier auquel sont dépendants les OC, c'est autour d'un enjeu (l'approvisionnement en légumes) que se joue la négociation et qu'apparaît le pouvoir de la fondation.

« Cette semaine la personne référente chez Les Urbainculteurs a dit « je pensais mettre six smartpots pour faire un arche en saule ». Qui mais à Agapé ils ont besoin de beaucoup de légumes. Je trouve que six smartpots pour mettre de l'arche en saule c'est beaucoup. Elle dit « ah ouais c'est vrai je vais en mettre deux ». Je m'assure que ça répond bien aux besoins de l'organisme. » (Ent05, GDG).

Les Urbainculteurs, en tant que prestataire de service, ne ressent pas de frustration quant aux changements apportés. En effet, il suit les objectifs de la fondation et des OC, en essayant de combiner les attentes de chacun d'eux.

Cet exemple montre une facette des relations entre les acteurs. La fondation GDG et Les Urbainculteurs négocient entre eux les moyens techniques et humains afin d'atteindre les objectifs de la fondation GDG. Lors des premières réunions, les OC énoncent leurs objectifs aux Urbainculteurs notamment en termes de pratiques culturelles. Les Urbainculteurs prend en compte ces objectifs pour rédiger son devis. Mais les objectifs peuvent être en inéquation avec ceux de la fondation GDG.

L'extrait d'entretien précédent est relatif à la volonté d'un président de (CA) de mettre en place dans son OC une structure en saule qu'il trouve esthétiquement joli.

« La seule chose que j'ai demandé aux Urbainculteurs, j'ai dit moi je veux avoir des saules. J'ai montré un point et je veux avoir une tonnelle de saule, c'est la seule exigence que je te demande. » (Ent06). Hors, le saule ne produisant pas de fruits, d'éléments comestibles, la fondation GDG a freiné ce projet.

Le fait de financer le projet est l'argument mis en avant par la fondation GDG pour légitimer sa manière d'agir :

« Quand on a des points et qu'on est pas d'accord sur les soumissions et tout, on s'en parle et voilà. Ça arrive des fois, elles ne sont pas à mon goût. [...] Je rappelle aux Urbainculteurs que ça marche pas. Je vais pas payer pour tout ça. Ils ont leur vision mais nous on est là pour l'organisme et pour offrir le plus de légumes à l'organisme. » (Ent05).

La fondation a donc un pouvoir certain sur le contenu du projet. Elle finance un projet sur papier. Les organismes ne semblent pas toujours avoir conscience de la place de la fondation dans l'allocation des ressources.

« H : c'est pas GDG qui choisit. M : moi je pensais que c'était GDG car c'est eux qui paient. H : Je suis sûr qu'ils choisissent rien. Ça ne se peut pas car c'est un bailleur de fonds. Il a pas à s'ingérer dans ça. C'est pas lui qui choisit les semences non plus. [...] J'aimerais ça avoir du saule et la fondation GDG a rien dit. » (Ent06).

Les règles mises en place influent donc sur la marge de manœuvre d'une part des Urbainculteurs et d'autre part des organismes. Dans le formulaire de demande que fournit la fondation GDG pour solliciter une subvention, il n'est pas mentionné précisément les objectifs poursuivis en termes de production maraîchère.

La fondation GDG est présente dans les réunions et lors de la mise en place du jardin. Elle suit aussi les projets pendant l'été, afin de vérifier le bon déroulement. Elle va observer sur le terrain l'état dans lequel est le jardin et s'inquiète de la satisfaction des acteurs des OC. Elle n'agit en aucun cas concrètement dans la mise en œuvre.

Jusqu'ici, aucun problème n'est apparu pour la fondation et cela l'encourage à recommander Les Urbainculteurs et à travailler avec lui d'année en année.

Cette interconnaissance forte entre les deux organismes et le contrôle exercé engendrent un niveau de confiance élevé entre ces deux acteurs, et permettent à chacun d'acquérir un fonctionnement souple. En effet, Les Urbainculteurs n'intervient pas dans le choix des organismes, alors qu'il pourrait par exemple vérifier les compétences du meneur en termse

de jardinage. De son côté, la fondation ne prend pas part et n'impose pas de façon de faire dans la présentation et la mise en place du jardin des Urbainculteurs.

Une fois le projet défini et le devis des Urbainculteurs dans les mains de la fondation, cette dernière signe une entente avec l'organisme communautaire, comprenant les montants alloués pour la mise en place du jardin et les obligations en termes de communication externe. Si médiatisation il y a, les OC doivent mentionner le nom des fondations ayant financé le projet.

Certains organismes conçoivent la subvention comme quelque chose de « magique », où la fondation financerait une bonne partie du projet, notamment les besoins en termes de sécurité du toit, des escaliers, ... Cette subvention apparaît comme une occasion pour financer un projet onéreux pour les OC. Mais certains d'entre eux ont dû autofinancer la majorité du budget, quand, par exemple, les besoins en infrastructure étaient conséquents.

Les moyens alloués pour la mise en place d'un jardin sont donc discutés entre Les Urbainculteurs et la fondation. Les Urbainculteurs fait valoir ses savoirs en termes de montage de jardin alors que la fondation met en avant le financement pour appuyer ses objectifs. Pour GDG le devis est l'unique biais pour s'imposer dans le projet. Leur forte interconnaissance contribue à créer une relation de confiance dans les capacités de chacun à mener à bien sa mission dans le projet.

2.1.2. Un monopole créateur de dépendance

Les Urbainculteurs apparaît comme un expert en horticulture que ce soit pour la fondation ou pour les OC. Le projet de la maison de Lauberivière sert de référence pour l'ensemble des acteurs que j'ai rencontrés. Cette référence sert de preuve pour les OC en terme de savoir-faire mais aussi de philosophie de l'organisme, et amène à des attentes, notamment en terme de rentabilité des plantations et d'aspect esthétique. La présentation de leurs différents projets montre la qualité de leur travail et apporte une garantie du bon déroulement et de la réussite du projet.

« On voyait que c'était des gens qui savaient où ils allaient et que c'était des pros. Ils avaient des scénarios de succès qui nous permettaient d'y croire. » (Ent08)

Les Urbainculteurs arrive avec ses techniques et savoir-faire. Ne montrant pas d'autres possibilités de faire de l'AU et la ville de Québec n'ayant pas d'autre organisme aussi performant que Les Urbainculteurs, leur solution paraît comme l'unique et la bonne.

« C'est les meilleurs à Québec. Les preuves sont faites. On peut pas être mieux que ça. Pour moi c'est un plus. » (Ent06).

La médiatisation faite par Les Urbainculteurs les a mis en avant sur la scène québécoise.

Ces savoirs et la légitimité accordée permettent aux Urbainculteurs de s'imposer lors des négociations sur l'aspect technique du jardin, notamment dans les plans d'aménagement et le choix des cultures pertinentes à mettre sur les toits. Il impose ainsi son modèle de jardinage et l'aspect esthétique est celui qu'on retrouve sur la majorité des installations des Urbainculteurs. Les formes et les plants peuvent différer en fonction de demandes particulières ou de contraintes techniques.

On voit ici que le pouvoir des Urbainculteurs repose sur la technique qu'il maîtrise. Il n'a que peu d'influence sur les buts de la fondation et ceux des OC, qu'il intègre dans son intervention. Il a su se rendre indispensable dans le champ de l'agriculture urbaine par la

démonstration et le service spécifique que représente l'agriculture sur les toits. Il a su créer une relation de confiance avec les OC et peut négocier directement avec eux.

2.1.3. Une organisation souple au sein des OC

Un projet de jardin ne peut se structurer sans l'engagement d'un organisme communautaire. Lui aussi agi selon ses propres finalités et a défini les problèmes auxquels il devait remédier et cherche des partenaires pour l'aider à les résoudre.

Il est difficile de parler du fonctionnement des organismes communautaires sans rentrer dans le détail de chacun d'eux. Des échanges, négociations et contraintes leurs sont propres et entraînent des arrangements spécifiques. Certaines caractéristiques sont cependant communes.

Le CA accueille les propositions des employés et choisit les plus pertinentes économiquement et socialement. Dans chaque organisme, cette instance apparaît comme souple et ouverte aux propositions.

« Pour nous, le CA, de voir que nos employés sont motivés, sont intéressés par le projet et veulent aller plus loin. On a rien de plus à demander. C'est une dimension importante » (Ent08)

La volonté de faire un jardin doit être argumentée car le projet représente de gros apports financiers et nécessite une charge de travail importante pour l'OC, mais ne rencontre pas d'opposition catégorique. Il apparaît un lien de confiance entre les acteurs des organismes et notamment entre le CA et le meneur de projet :

« J'ai une confiance absolu dans le jugement de Matias. » (Ent08),

ou encore, dans un autre organisme :

« Une confiance aveugle ils ont donné à Henri. Même le financement on savait pas » (Ent10),

« Y'a plus d'envergure mais j'avais confiance dans ma gang. » (Ent07)

Cette caractéristique permet aussi aux Urbainculteurs de travailler dans un environnement idéal, où les membres de l'OC ne remettront pas en cause le bien-fondé du jardin et de leur intervention.

Quand ils ne s'impliquent pas concrètement dans les projets, les membres dirigeants (CA ou directeur général) semblent assez éloignés des réalités de gestion relatives à un potager, ne cherchent pas à acquérir des connaissances mais attribuent leur confiance aux employés qui le gèrent.

Le CA est généralement peu en lien avec les autres acteurs collectifs du dispositif MJU, le meneur de projet étant la passerelle d'entrée dans l'organisme et le vecteur d'information venant de l'extérieur. Ces derniers peuvent avoir un statut différent : président, directeur ou employé de l'organisme, mais ils portent tous un intérêt pour le jardinage et/ou l'environnement. Ils doivent réussir à mobiliser l'équipe bénévole et salariée qui les entoure. Certains acteurs ont capté la connaissance et se rendent donc essentiels au sein de l'organisme. Bien qu'ils forment les destinataires, employés et bénévoles, certains meneurs de projet gardent une partie des savoirs et ne font souvent pas confiance à quelqu'un d'autre pour gérer certaines parties du projet.

2.1.4. Une nouvelle charge de travail pour des employés aux agendas déjà bien remplis

L'OC définit lui-même quelles personnes impliquer dans le projet en fonction des besoins ressentis pour l'entretien du potager. Les employés peuvent être mobilisés ainsi que des bénévoles. Les meneurs des projets admettent cependant que ce sont les personnes déjà intéressées par cette activité qui s'impliquent. Mais que ce soit avec les bénévoles ou les employés, le temps demandé pour un jardin ne peut pas toujours être offert. Les employés mettent en avant l'aspect chronophage de leur mission originelle et le manque de temps pour s'occuper en plus du jardin, ou le temps à prendre pour mobiliser les autres acteurs et les bénéficiaires. Certains déplorent même un manque de ressources pour pouvoir mener à bien leurs missions.

En effet, aucun des organismes n'affecte une personne entièrement au jardin et l'entretien apparaît comme un mandat supplémentaire. Une autre difficulté, propre au milieu communautaire, est le roulement de personnel. Dans ce secteur d'activités, les salaires étant généralement peu élevés, les employés cherchent à évoluer. Cela pose un problème car les connaissances en jardinage doivent rester au sein de l'OC.

De même, les organismes font appel à du travail bénévole pour les soutenir dans la mission mais ne peuvent s'assurer d'une part de la qualité du travail effectué et de la durée de leur implication. Ils représentent cependant une aide importante pour épauler les employés dans leur mission.

La définition du projet diffère au sein de chaque organisme. L'objectif social est primordial, mais certains organismes valorisent plus la rentabilité maraîchère que d'autres. Dans les organismes où l'objectif de récolte a une place prépondérante, les rôles des employés ou bénévoles évoluent à l'arrivée du jardin car une nouvelle tâche leur incombe. Les employés et bénévoles seront donc mobilisés pour effectuer différents travaux et ce grâce à la capacité du meneur de projet.

A la Butineuse par exemple, en expliquant les retombées positives d'un jardin pour l'organisme, le meneur de projet a réussi à susciter l'intérêt des employés pour participer. Les cuisiniers s'occupent ainsi de certaines tâches. Ils ont intégré dans leur routine de travail les récoltes. Ils montent sur le toit quand ils en ressentent le besoin. Cela peut cependant interférer avec la mission d'éducation des enfants. Les cuisiniers cueillent le matin pour préparer les repas du midi. Pendant le temps du déjeuner, les enfants n'ont alors plus de légumes à récolter

Pour d'autres, le jardin est un outil parmi d'autres et ne change pas la nature de leur mission. On pense notamment ici aux intervenants sociaux. Dans ce type de projet, une place importante est accordée aux bénéficiaires et les employés sont peu mobilisés. Les projets ayant ces caractéristiques rencontrent une difficulté de mobilisation qui « stresse » les intervenants des OC en charge. Dans ce cas en effet, les Urbainculteurs ont pour mission de transmettre les savoirs horticoles aux bénéficiaires directement et non à un membre leader. Mais ces derniers ne sont pas toujours présents lors des interventions, obligeant les intervenants à retransmettre le savoir par la suite. Elles doivent jouer un rôle de mobilisation fort et redoublent d'effort pour convaincre les destinataires à participer. C'est une gestion au jour le jour dans l'incertitude du nombre de participants. Dans certains projets, les récoltes escomptées suffisent à la motivation des participants alors qu'une récompense symbolique et immédiate, souvent de la nourriture, doit être promise dans d'autre cas. Il est intéressant de noter que des pizzas commandées par exemple, servent de récompense pour les jeunes. Ce qui est en contradiction avec la promotion des saines habitudes alimentaires mais qui reste un élément motivateur pour ces jeunes du Piolet.

Les organismes communautaires cherchent tous à pérenniser le jardin à moyen-long terme. Ils n'hésiteront pas à aller chercher des ressources dans leurs réseaux habituels de donateurs privés ou publics pour trouver les éléments leur permettant de reconduire le jardin chaque saison.

2.2. L'intervention des Urbainculteurs

Les Urbainculteurs en tant que prestataire doit rendre un service adapté à la demande émise. Lors des premiers contacts avec l'OC sélectionné, chacun d'eux exposent leur travail et leur mission.

2.2.1. Une mise en œuvre basé sur l'échange

Les individus initiateurs de projets dans les organismes communautaires doivent montrer un intérêt et des connaissances en jardinage. Les entretiens ont montrés qu'ils avaient déjà tous intégré certains principes et bienfaits de l'AU : des individus donc déjà sensibilisés, conscients de la charge de travail d'un jardin et prêts à recevoir toute l'aide venant des Urbainculteurs. Pour la plupart, ils avaient déjà connaissance des Urbainculteurs et de leurs réalisations. Dans la présentation des Urbainculteurs, les jardins déjà installés dans les OC servent d'exemples en terme d'esthétique et de forme mais est aussi exposée la mission sociale à laquelle ils répondent. Les Urbainculteurs prend connaissance des objectifs des organismes par rapport au projet de jardin et commence son travail en les intégrant dans la conception. Les Urbainculteurs sait s'adapter aux spécificités des lieux. Les individus interrogés au sein des OC jugent l'intervention des Urbainculteurs convaincante :

« Ils pouvaient montrer les avantages de ce projet dans un milieu comme la Butineuse. Tu sentais qu'ils connaissaient notre mission quand ils ont fait leur présentation. Je trouvais ça intéressant, ils venaient pas vendre quelque chose. [...] C'est un échange : vous êtes qui, on est qui et qu'est-ce qu'on peut faire dans l'organisme. » (Ent08).

Ils peuvent aussi être sources de conseils dans le choix des personnes à mobiliser et dans l'orientation à faire prendre au jardin.

Le lien entre l'organisme communautaire et Les Urbainculteurs se concrétise lors de la signature de l'entente entre la fondation et l'OC, entente qui contient le devis émis par Les Urbainculteurs.

L'attitude des Urbainculteurs crée une relation de confiance avec la plupart des OC rencontrés et inspire de la sympathie. En effet, les employés sont très avenant, et est constitué « de gens très communicateurs. C'est des gens qui ont de la facilité à rentrer en contact avec l'organisme. » (Ent05) comme nous le dit cet employé qui travaille pour la fondation GDG.

2.2.2. Un modèle qui correspond aux attentes des OC

Les Urbainculteurs a un modèle de jardin reconnaissable, grâce à ses techniques en *smartpot* et à la manière dont il les agence. Plusieurs arguments, comme notamment la rentabilité et la simplicité de ce modèle, font qu'il est reproduit au sein des organismes communautaires. Les OC se dotent donc d'un outil pour répondre aux enjeux qu'ils ont intériorisés. Le modèle proposé par Les Urbainculteurs est perçu comme simple et productif, et est le garant de la réussite du projet. Les OC ne se posent pas de question sur

le système technique mis en place. On retrouve les éléments suivants : la membrane de protection du toit, les plateformes d'aération en bois, les pots, le terreau et le compost, l'engrais, les graines et plants, et le système d'irrigation automatique. Ce système a fait ses preuves dans d'autres projets notamment en termes de rentabilité des cultures.

Les Urbainculteurs accorde à ses *smartpots* une grande part de la réussite des jardins. Le modèle des Urbainculteurs rend le jardinage plus facile que le jardinage en pleine terre, selon les acteurs rencontrés. Le système d'irrigation automatique facilite l'entretien quotidien du jardin, supprimant la corvée d'arrosage, et donc une charge de travail en moins pour les meneurs de projet ou les individus associés à l'entretien du jardin.

De même pour l'installation de paillis, couche d'un matériau dont on recouvre le sol, qui empêche l'apparition de mauvaises herbes et garde l'humidité dans le sol. La chaleur et l'exposition au soleil présente sur les toits (en plus recouverte d'une membrane noire) font croître les légumes beaucoup plus rapidement que dans un potager classique.

L'apport des techniques représente un avantage certain pour les OC, qui n'ont pas à se questionner à ce propos en interne. Ils lui accordent tous une grande confiance et ne le remettent jamais en question. Il apparaît comme le garant de la réussite du projet.

Cependant, l'agriculture sur les toits est une forme d'agriculture récente n'ayant pas encore été confrontée à l'épreuve du temps. C'est encore plus vrai pour la forme qu'a institué Les Urbainculteurs. Depuis sa création, il a fait évoluer ses techniques afin de les perfectionner. Cette évolution est rapide et porte sur différentes composantes du système : les pots, la membrane, le terreau, compost et engrais, et le système d'irrigation. On peut alors se demander de quelles manières les OC vont faire face à ces innovations pour que le système installé reste performant et assure plus de rentabilité.

Dans le discours, Les Urbainculteurs intègre les objectifs des OC pour définir les moyens à mettre à disposition. Mais le modèle mis en place correspond au modèle classique des Urbainculteurs. Il répond pour bien des aspects aux attentes des OC. Les volontés des Urbainculteurs en termes de perfectionnement de ses techniques et de découverte et se heurtent aux réalités du terrain. Les OC n'ont pas les moyens de faire évoluer le système tous les ans et les cultures proposées ne correspondent pas toujours à leurs besoins et envies.

2.2.3. Connaître les publics destinataires de l'action, un élément important pour une intervention mieux adaptée

Les organismes ayant déjà des connaissances en interne sont capables de choisir leurs cultures et de savoir lesquelles sont adaptées aux activités qu'ils souhaitent développer autour du jardin. Ceux plutôt novices sont plus dépendants aux Urbainculteurs qui leur conseillent certaines plantations et qui prennent des libertés dans les cultures installées. Quand les récoltes ne sont pas une finalité mais un moyen d'intervention sociale et que les connaissances sont faibles, Les Urbainculteurs a une marge de possibilité plus forte.

Un jardin collectif prendra en compte les déterminants culturels des jardiniers présents mais peut aussi s'adapter aux problématiques sociales de ces participants. Ne pas avoir beaucoup de connaissances sur les légumes et leur transformation peut changer la composition du jardin, en favorisant par exemple la culture de légumes et fruits les plus populaires ou simples d'entretien.

Dans la définition du déroulement des projets, les acteurs des OC peuvent choisir quels plants ils souhaitent cultiver. Les Urbainculteurs offre un panel large de possibilités. J'ai pu

observer que, bien que les organismes choisissent lors de réunions certaines cultures, Les Urbainculteurs conseillait ou plantait certaines choses qui ne seront ensuite pas récoltées par manque de connaissances sur la plante même, mais aussi car personne n'a l'habitude de cuisiner cet aliment. Lors d'une rencontre de mi-saison à laquelle j'ai participé, les participants du projet ont signalé qu'une des herbes aromatiques plantées ne leur plaisaient pas du tout. Ils ne la connaissaient pas et trouvaient son goût désagréable. Dans certains organismes, quelques cultures sont alors gâchées. Le public visé et les connaissances préalables sont des éléments explicatifs de ce phénomène mais l'habitude de travail des Urbainculteurs joue aussi un rôle. La volonté de faire découvrir certaines variétés (et cela est valable pour tous ses projet) pour qu'ils les intègrent ensuite dans leurs habitudes alimentaires se heurtent au manque de connaissances culinaires des publics.

Le manque de connaissances des missions de l'organisme et des caractéristiques du public visé entraînent des erreurs dans le choix de légumes. Deux exemples sont significatifs. Dans l'OC le Pignon Bleu, la plantation de cultures variées dans le but de les faire découvrir aux enfants se confronte à deux réalités : les enfants ne goûtent pas ce qu'ils ne voient pas et la temporalité des camps d'été nécessite une production « continue », pour que chaque groupe puisse récolter quelque chose. La meneuse de projet a supprimé certaines cultures une fois l'accompagnement terminé, et cultive celles qui lui paraissent pertinentes pour sa mission avec les enfants. Au Piolet, les jeunes ont des connaissances très faibles des légumes :

« On a commencé une liste de culture avec les jeunes. Mais ils connaissent pas grand-chose. On a alimenté avec la liste de l'année dernière. » (Ent13).

Bien qu'ils expriment leurs envies, Les Urbainculteurs, dans l'optique de faire du conseil et de l'accompagnement, a choisi des plantations pour « remplir » le jardin. Mais ces cultures inconnues pour les jeunes ne sont ni récoltées spontanément et ni utilisées dans leurs alimentations.

Les connaissances horticoles des organismes et les connaissances des missions et publics par Les Urbainculteurs jouent un rôle sur la définition des cultures plantées.

Ensuite, il manque parfois de la communication en amont des projets. Par exemple, les plans de jardins sont généralement faits par Les Urbainculteurs. Il a les connaissances techniques pour placer les pots sur les structures portantes des toits et les connaissances horticoles pour agencer justement deux types de cultures alliées (compagnonnage).

Lors de la conception du projet du Piolet, les jeunes ont montré un grand intérêt pour le jardin. Leur laisser faire les plans apparaissait comme un bon exercice. De plus, le jardin se trouvant sur le stationnement, les contraintes étaient moins fortes. La rencontre tôt en saison leur a permis de prendre le temps de faire des réunions d'explication et de susciter l'intérêt des jeunes à s'impliquer dans le projet.

A Agapé, l'intervenante communautaire en charge de l'accompagnement des familles déplore ne pas avoir pu faire ce travail avec les bénéficiaires qu'elle a en charge. Il aurait permis, selon elle, une appropriation plus forte du jardin par les familles. Plusieurs éléments expliquent cette frustration. L'organisatrice communautaire ne fait pas partie de l'organisme et, bien qu'elle a rempli le volet social de la demande de subvention, le projet est longtemps resté entre les mains de l'initiateur au sein de l'OC. Lors de la première rencontre entre les bénéficiaires et Les Urbainculteurs, les plans avaient déjà été faits et étaient en cours de validation par l'OC. Deuxièmement, elle n'a pas exprimé le souhait de faire le plan, car elle pensait cela évident :

« Ça m'as troublé dans mon processus à moi d'intervention. Mais j'ai mis de l'eau dans mon vin en me disant « là écoute tu travailles sur un projet avec des partenaires qui sont les Urbainculteurs.

Eux habituellement ils arrivent avec le plan » enfin c'est ce que j'ai compris car on s'est pas beaucoup parlé Les Urbainculteurs et moi. » (Ent09)

L'échange sur les missions et le rôle à donner à chaque acteur du projet n'a pas permis à tous d'être satisfait et ce manque de communication pourrait nuire à l'appropriation du projet. On manque aujourd'hui de recul pour tirer des conclusions définitives car ce projet en est à sa première année. Pour le Piolet, faire les plans semble avoir eu un impact. En effet, la première année la mobilisation a été assez forte tout le long de la saison et notamment lors de l'installation du jardin alors qu'il pleuvait ce jour-là. Cette année (deuxième année), la mobilisation est très faible bien que de nombreux jeunes aient été présents lors de la première réunion. Aucun n'était présent le jour de la réouverture du jardin.

Les moyens mis en œuvre sont les premiers éléments explicatifs de la réussite ou de l'échec d'un projet. La technique entreprise est adaptée aux besoins de l'OC bien qu'il devra faire face à son évolution et prendre à un moment la décision par lui-même des plants à cultiver selon ses besoins. Pour cela il devra acquérir les connaissances nécessaires apportées par Les Urbainculteurs mais aussi être capable d'aller chercher des ressources extérieures pour faire perdurer les projets.

3. Encore un peu de maturité pour pouvoir récolter

3.1. La formation et l'apprentissage comme outils à l'autonomisation

Un des mandats des Urbainculteurs est l'accompagnement et la formation des acteurs au sein de l'OC à l'agriculture urbaine et à la gestion d'un potager sur une saison. La mise en place de potagers dans les organismes communautaires répond à l'objectif premier des Urbainculteurs : promouvoir l'agriculture urbaine, à travers la réalisation de projets divers. Les organismes communautaires sont considérés comme des clients à part. Ils entraînent une conception et une manière de faire différente des projets les plus courants. En effet, ils répondent dans la majorité des cas à des demandes d'organisations privées pour mettre en place et gérer un potager au sein de ces dernières. Les projets de MJU ont un caractère social car leurs clients, ici, agissent pour des populations démunies économiquement et socialement. Ce dispositif ajoute aussi une dimension à l'action des Urbainculteurs : former les acteurs pour qu'ils deviennent autonomes dans la gestion du potagers, et cela dans une durée de deux saisons. Ils se basent sur leurs expériences passées auprès de publics déjà avertis. La spécificité qu'entraîne le travail au sein des OC les oblige à essayer de nouveaux outils et approches. Ils apprennent à gérer cet aspect au fil des projets.

3.1.1. Des conseils pas toujours suffisants ...

La technique utilisée et la spécificité de la culture sur les toits entraînent des savoirs spéciaux. Ces savoirs créent une dépendance des OC envers Les Urbainculteurs. Pour assurer une prise en charge complète par l'organisme, ces connaissances doivent être transmises et assimilés par les personnes en charge du jardin. C'est une mission des Urbainculteurs et les OC attendent souvent beaucoup de leur intervention :

« Je veux qu'il y ait un support au niveau de si y'a des bêtes dans les plantations, je veux que y'ait un support au niveau de pourquoi cultiver tel légume et pas un autre, parce que c'est plus facile au niveau de l'ensoleillement. Je veux qu'ils fassent un peu d'éducation aux gens qui vont être sur place. Qu'ils redonnent dans ce sens. » (Ent06)

Différentes étapes jalonnent la mise en place du jardin : le plan d'aménagement (place des pots et disposition des cultures au sein des pots), l'installation du jardin et du système d'irrigation, les plantations, la fertilisation des sols, l'entretien du potager, les récoltes et la fermeture du jardin pour l'hiver. Bien que les personnes interrogées considèrent le jardinage comme quelque chose de facile, ces différentes étapes nécessitent des connaissances particulières. Au cours de la saison des problèmes de maladies ou d'invasion de ravageurs peuvent apparaître. Les Urbainculteurs répondent aussi à ces problématiques particulières et non prévisibles.

La forme privilégiée d'apprentissage est la pratique, pas de cours théoriques mais une démonstration sur le terrain. C'est par la mise en pratique des étapes à réaliser pour monter le jardin, transplanter et semer que l'enseignement est transmis ou lorsqu'un problème est rencontré. Cette méthode a le désavantage de ne gérer les problèmes qu'une fois présents. Les organismes apprécient cette manière de faire et trouvent les explications fournies suffisantes.

L'intérêt, l'implication, et les connaissances horticoles des acteurs des OC peuvent aller à l'encontre des indications des urbains:

« Après avoir fait nos semis, quand le cofondateur des Urbainculteurs a vu que j'avais des courges et des citrouilles, il me disait : « on va voir ce que ça va donner mais je te le dis tout de suite, c'est pas bon parce qu'il fait trop chaud sur le toit. Les plantes vont rapidement souffrir, c'est dur à garder la terre assez humide pour faire une production rentable. » On avait réussi à faire des citrouilles d'un bon format (30 cm de diamètre). Les Urbainculteurs étaient impressionnés de voir qu'on en avait deux. Cette année, on les abandonne. Les enfants les ont vus. » (Ent02).

Cet acteur a ensuite changé d'avis et fait pousser des courges dans un endroit plus approprié, selon les conseils initiaux des Urbainculteurs. Plus qu'une remise en cause, c'est une adaptation des savoirs à leurs besoins en termes notamment de démonstration aux publics. Il en est de même dans un autre organisme qui a adapté le contenu des pots à son public, une fois l'intervention des Urbainculteurs terminée.

Mes observations m'ont permis de voir que des conseils très basiques sur l'entretien du jardin sont donnés une fois la plantation terminée. Les Urbainculteurs peut compter sur les connaissances préalables du meneur de projet pour gérer correctement l'évolution du jardin. Dans ceux où l'impact de la qualité et quantité des récoltes est faible sur l'atteinte des objectifs liés au jardin, les conseils de base sont suffisants.

Selon moi, ces deux précédents éléments peuvent expliquer les informations en surface transmises mais des raisons relevant plus de l'imaginaire des Urbainculteurs et des OC jouent. Pour ces deux acteurs le jardinage apparaît comme quelque chose de facile, et Les Urbainculteurs installe dans les projets des cultures à l'entretien simplifié. Voilà pourquoi il n'est pas nécessaire de rentrer dans de grandes théories horticoles. Ensuite, les fondateurs des Urbainculteurs sont ceux qui interviennent dans le dispositif MJU.

Ils ont une grande confiance dans leur système et notamment dans le *smartpot*. Les fondateurs n'ont pas de formation initiale en horticulture et faire de l'AU relève d'un rêve de société d'une nature abondante même en ville.

« C'était ça l'idée, de leurs donner les bases pour qu'ils réussissent parce que c'est un émerveillement, ça les remet en contact. » (EntUrb01)

Ainsi, l'image du jardinage transmise et des compétences nécessaires pour gérer des potagers aux grandeurs conséquentes restent basiques et surtout pas empreintes de difficultés car même les fondateurs : « n'ont pas pensé aux problèmes. Ils donnent leur rêve aux OC. » (Ent11).

3.1.2. ... ou des moyens mal adaptés ?

Une fois la phase de préparation/plantation faite et les conseils donnés pour le déroulement de la saison, les intervenants des Urbainculteurs viennent vérifier la bonne marche du jardin deux à trois fois dans la saison, c'est-à-dire durant le courant des mois de juillet, août et septembre. Ils observent lors de leurs passages les modifications à faire et les ajouts en termes de fertilisation : « Après nous on est allés régulièrement dans l'été voir. « Ha regarde ! y'a du blanc sur les courgettes il faudrait faire des traitements ». [...] Encadrer, telle chose ça va bien, etc., telle chose ça va moins bien, il faudrait faire ceci, cela. » (EntUrb01)

Comparativement à leur projet dans les organismes privés, aucun calendrier de fertilisation n'est mis en place. Cette dernière arrive parfois tard dans la saison et est faite de manière aléatoire et amateur. Une fois de plus, cela dépend des connaissances en interne de

l'organisme, certains pouvant gérer cet aspect. De plus, les visites étant très espacées, certaines tâches à effectuer ou récoltes à faire ne sont pas faites au bon moment :

« *Tous nos concombres étaient trop gros. Ils avaient vraiment grossis. Nous on pensait qu'il fallait qu'ils deviennent gros mais non. Vu que Les Urbainculteurs viennent une fois par mois. Il était trop tard quand ils sont arrivés.* » (Ent03).

Cela entraîne des pertes mais aussi des erreurs, certains acteurs croyant savoir quoi faire ou ne savant pas détecter un problème, de bactéries par exemple, ne réagissent pas. Mais, quand un problème est détecté par les individus au sein de l'OC, ils peuvent contacter Les Urbainculteurs et ces derniers restent très disponibles. Les individus apprennent face à leurs erreurs. Le manque de connaissance et d'accompagnement peuvent entraîner des incompréhensions et des découragements.

Les Urbainculteurs ne fournit pas de document écrit expliquant les manières de faire mais peut conseiller de la bibliographie relative au jardinage biologique :

« *Les Urbainculteurs nous avaient indiqué une bibliographie. On a commandé les livres. Y'a pas mal de base.* » (Ent13). Les OC doivent par leurs propres moyens conserver des traces écrites s'ils le souhaitent. Les acteurs n'hésiteront pas à aller chercher des informations horticoles supplémentaires via d'autres médias d'information comme internet ou la littérature.

3.1.3. Transmission multilatérale

Le public destinataire de l'accompagnement et de l'enseignement des techniques diffère selon les projets.

Ils forment les meneurs de projet et les personnes que ces dernières souhaitent faire participer. Au Piolet (jeunes adultes) et à Agapé (familles) les sessions de formation sont organisées pour que les bénéficiaires y participent. Quoi qu'il en soit, le meneur du projet est toujours la personne pour qui l'apprentissage apparaît comme essentiel. Il pourra le transmettre aux destinataires du projet, aux acteurs périphériques (employés et bénévoles par exemple) et à toute autre personne portant un intérêt pour le jardinage Il est le garant de la retransmission de l'information.

Au Pignon Bleu, Les Urbainculteurs ont formé la meneuse de projet qui s'est ensuite chargée de former d'autres intervenantes auprès des enfants. Ainsi, certaines tâches basiques (désherbage, engrais) peuvent être réalisées lors des camps d'été.

A la Butineuse, le meneur de projet et un employé de la cuisine ont bénéficié d'une formation sur la phase de plantation/semis. Le meneur organise des activités avec les enfants pour leur transmettre le savoir. Les bénévoles qui aident à faire de l'animation sont formés en même temps que les enfants. Ils peuvent par la suite encadrer certaines activités sur le jardin. Pour eux, les enfants sont aussi une source d'informations, preuve que la transmission se fait bien. Mais le meneur de projet considère la phase de semis comme trop complexe pour être entièrement gérée par des bénévoles et garde alors, malgré sa charge de travail, ce savoir. Le projet est important pour les membres du CA. Ils portent un grand intérêt à la formation des employés et bénévoles dans l'éventualité que le meneur de projet ne soit plus là un jour.

Dans cet organisme, le meneur de projet ne se limite pas à la transmission de savoirs pratiques et théoriques sur le jardinage. Ce qu'il souhaite transmettre avant tout c'est un état d'esprit, le jardin servant de support :

« *Dans les villes qu'on arrête d'avoir la pensée magique qu'on prend ça à l'épicerie, ça fini là. [...] Un toit jardin ça commence bien. Un projet pour changer les mentalités.* » (Ent02)

Le meneur est déjà très sensibilisé aux questions environnementales et accorde de grands bienfaits à l'AU.

Au Piolet, les jeunes et les intervenants sociaux qui participent au projet sont les destinataires de la formation. Il n'y a pas de volonté de former d'autres employés de l'organisme. Certains ont des connaissances en jardinage, mais leurs conseils ne sont pas toujours écoutés, les intervenants portant plus de crédibilité à ceux émis par Les Urbainculteurs. Les connaissances sont assez faibles en interne de cet organisme, l'apprentissage est un réel enjeu pour la bonne marche du jardin. Mais, cette année, les jeunes n'ont pas été présents lors des deux interventions des Urbainculteurs auxquelles j'ai participé. Les savoirs reposent donc sur les intervenantes. En plus d'avoir du mal à mobiliser les jeunes, elles ont très peu de temps à consacrer d'une part à la mobilisation et d'autre part à l'organisation d'activités autour du jardin. On peut tout de même penser que les jeunes ont acquis des connaissances ou les avaient préalablement car les intervenantes disent se reposer sur eux pour certains aspects.

Il n'y a pas de sensibilisation à l'environnement d'effectuer. L'intervenante dit que les jeunes apportent cet aspect.

« On a mis un baril pour récupérer l'eau. Dans les travaux pour les logements ça a disparu. Ça les jeunes m'en ont parlé. C'est eux qui sont plus conscientisés. C'est sûr que ça a pas été prioritaire. Ils ont déjà une conscience de cette notion là. » (Ent03).

Enfin, dans l'organisme communautaire Agapé, la coordinatrice communautaire en charge de l'animation, organise des rendez-vous hebdomadaires pour gérer l'entretien du potager. Elle a déjà encadré ce type de projet et a une bonne connaissance en jardinage, qu'elle partage avec les participants. Les familles impliquées ont choisi de participer à ce projet et ont, pour certaines, des connaissances préalables qu'elles partagent avec le groupe. L'accompagnement sur la saison des Urbainculteurs apparaît moins essentiel qu'au Piolet par exemple. Leur aide est nécessaire pour le montage du jardin, le fonctionnement du système d'irrigation ou encore la fertilisation mais l'entretien « journalier » est pris en charge correctement par le groupe rattaché au jardin. Cependant, lorsqu'un problème sans solution apparente survient, Les Urbainculteurs est sollicité. En plus d'acquérir des connaissances des Urbainculteurs, les individus du projet se conseillent et apprennent au contact des autres membres et de la coordinatrice communautaire.

On imagine que dans la transmission des meneurs de projets aux bénéficiaires il y a une perte d'information. De plus, tout le monde peut donner son avis et beaucoup d'acteurs au sein des OC ont leurs propres connaissances en jardinage. Bien qu'elles relèvent de l'amateurisme, elles permettent aux OC d'avoir toujours une source d'information en leur sein, et ils devraient laisser de la place à ces personnes là. Au lieu de le cloisonner à certains employés et bénéficiaires, ce projet peut devenir un projet fédérateur et communautaire pour les OC.

3.2. Maintenir des relations pour assurer la pérennité du jardin

Dire qu'un organisme est autonome ou ne l'est pas dépend de la définition de ce terme. Un jardin bien intégré dans les activités et dans la routine de l'organisme aura plus de chance de perdurer dans le temps. Il sera toujours dans le champ d'intérêt de l'organisme, s'il lui permet de mener à bien sa mission. L'organisme fera l'effort de trouver des

ressources humaines et financières pour le faire vivre, et pourra l'adapter à ses besoins, si ces derniers évoluent.

On le voit, même une fois l'accompagnement terminé, Les Urbainculteurs propose son aide pour les années suivantes. Les acteurs au sein des OC n'hésiteront pas non plus à refaire appel aux Urbainculteurs si le besoin apparaît. A la question : « pourquoi reviendraient-ils alors qu'ils ne sont pas dans l'obligation de le faire ? » les interrogés répondent, dans un premier temps, que c'est la passion que les fondateurs ont pour l'agriculture urbaine. Mais Les Urbainculteurs sont aussi perçus comme une entreprise :

« On a sélectionné cet ... c'est un organisme ? J'allais dire la firme. » (Ent07).

« M : Tu connais la mission des Urbainculteurs ?

« H : Elle doit être lucrative. Ils ont des beaux contrats comme celui du gouvernement. Ils travaillent, ils sont payés, ils ont pas de bénévolat. C'est leur boulot. » (Ent06).

Nous avons vu précédemment, Les Urbainculteurs appartient au monde industriel auquel s'ajoute une logique de marché. Au service de ses clients, son intervention est un service consommable et réutilisable :

« S'il faut qu'une fois par année le Piolet se paie six heures des Urbainculteurs qui viennent coacher comment planter, c'est pas inabordable. Ça coute soixante pièces de l'heure. Si ça coûte quatre cents dollars de se faire conseiller les années suivantes je pense qu'on va le faire. » (Ent07).

Ne pas transmettre toute les informations nécessaires (quelle que soit la raison) permet de garder les OC dépendantes et de continuer à offrir ses service une fois la subvention de MJU terminée. En effet, il continue à aller visiter les jardins et à intervenir gratuitement, ou pas, auprès des organismes dans le besoin.

« C'est sûr qu'on va rester en contact avec certains organismes; peut-être qui vont acheter le matériel, nous contacter pour acheter du compost ou certaines choses chez nous. [...] On reste en contact mais officiellement avec le projet de la fondation GDG ils sont autonomes à partir de cette étape là. » (EntUrb01)

Cette année, alors que des Urbainculteurs installaient sur le toit d'un OC ne bénéficiant plus de l'aide, un nouvel élément technique, ils n'ont pas apprécié l'apparence du jardin. Sans l'avis de l'OC (qui n'est pas contre non plus), une équipe est venu faire de l'entretien gratuitement. Les arguments pour venir en aide à cet organisme est leur nature de non jardiniers, leur manque de temps et d'argent. Les Urbainculteurs s'impose, même après la subvention terminée, quand l'aspect esthétique du jardin ne correspond pas à la conception qu'il s'en fait. Des pots salis, des plants pas assez gros signifient pour eux un échec et nécessite une intervention.

L'intérêt que porte les Urbainculteurs aux projets clôturés « dépend de la [notre] relation avec les gens » (Ent01). Mais ils apprécient aussi de passer voir les jardins auxquels ils ont « donné naissance » (Ent01). Tout de même, ils répondent toujours aux questions que peuvent avoir les meneurs de projet et semble être une source d'information capitale et privilégiée pour les OC. Si une fois l'accompagnement terminé, les OC se retrouvent face à un problème, ils n'ont pas les connaissances pour le gérer et feront appel de nouveau à celui qu'ils considèrent comme un expert. Les connaissances transmises ne suffisent pas à régler ce type de problème. Les Urbainculteurs intervient donc toujours en tant qu'expert horticole. L'autonomie n'est pas totale mais les moyens pour faire perdurer le projet oui.

Le but poursuivi par l'entreprise commune des acteurs est pourtant l'autonomie. En définitive, l'objectif d'être autonome au bout de deux ans est un objectif de la fondation GDG, non suivi dans les faits par les autres acteurs / parties prenantes de ce dispositif. La

durée de l'accompagnement a été définie sans « *raison scientifique précise.* » (Ent05), donc dans l'inconscience de l'apprentissage nécessaire. Mais cela ne trouble pas la fondation qui valorise [la mise en réseau](#) et voit dans les relations entre Urbainculteurs et OC quelque chose de positif pour la [pérennité](#) du jardin, [en maintenant les liens créés, les OC s'assurent d'avoir une ressource disponible si un besoin apparaît.](#)

Mais alors l'accompagnement de deux ans serait-il insuffisant ? Sans répondre à cette question, la maîtrise d'une technique n'est pas évidente, et bien que les acteurs des OC et les fondateurs des Urbainculteurs considèrent le jardinage comme quelque chose de facile, en maîtriser les subtilités demande de l'expérience. Les spécialistes horticoles de l'équipe salariée sont sollicités lors de l'apparition de problèmes mais soit n'interviennent pas sur les jardins des OC, soit n'ont pas les compétences pédagogiques et d'animation pour faire passer correctement leurs savoirs :

« *On a eu des puces dans une sorte de fleur puis Juliette (horticultrice chez Les Urbainculteurs) a dit « on va juste les couper ». Y'a pas nécessairement de « si ça arrive tu peux faire ». Avoir plus d'infos ça aurait été apprécié. Expliquer ça pourrait aider pour ça.* » (Ent03).

Il faut repenser la formation auprès des OC et faire prendre conscience de la complexité que peut représenter l'entretien d'un jardin.

Le rôle que se donne Les Urbainculteurs n'est pas clairement défini. Il veut apparaître comme un expert en horticulture mais les organismes adaptent les techniques enseignées à leur façon de penser le jardinage et à leurs connaissances préalables. Il veut aider la mission des OC alors bien même qu'ils n'ont pas conscience de l'intérêt de l'outil jardin pour leurs activités. Il veut leur donner les moyens pour se saisir du projet mais ne donne pas tous les moyens et sont parfois mal adaptés. Il souhaite l'autonomie des OC mais revient vérifier l'état du jardin après l'accompagnement terminé.

On ne comprend pas bien quel rôle précis souhaite avoir Les Urbainculteurs dans le projet. Son implication est ambiguë.

3.3. Une prise de conscience des bienfaits de l'AU

Les impacts environnementaux, sociaux et sanitaires liés à l'installation d'un jardin sur le toit n'ont pas la même importance selon les organismes interrogés. Certains mettront plus en avant l'aspect économique alors que d'autres favoriseront le social. Cela dépend de la place et du rôle accordé au jardin. Chacun y voit tout de même des avantages multiples, comme nous le dit un meneur de projet :

« *Le toit jardin c'est un incontournable. Ça a des ramifications partout, ça a des bienfaits, ça a des avantages sur tous les plans, même financier.* » (Ent02). Le jardin, nous l'avons compris, n'est jamais conçu uniquement pour ce qu'il représente en terme de production maraîchère.

Les impacts de l'installation d'un jardin vont au-delà de ceux escomptés par les organismes. Même si au départ, chaque organisme met en avant un bienfait possible de l'implantation d'un jardin, ils voient les autres avantages que cela apporte et sont parfois surpris de la rentabilité des cultures. Ils perçoivent également le lien créé avec leur quartier, l'avantage sur la communication externe et sur la gestion du personnel et d'expansion des activités. C'est donc par la démonstration, voie choisie par les Urbainculteurs pour promouvoir l'AU, que les bienfaits sont révélés.

On manque de recul aujourd'hui pour juger de l'impact du dispositif sur les bénéficiaires.

Dans les organismes travaillant avec des enfants, ces derniers ont acquis des connaissances en jardinage et en science de la terre. Ils ont pu développer leur sens du goût et découvrir certains légumes. Quand ils donnent pour l'été la responsabilité d'un plant à l'enfant et indirectement à sa famille, les OC veulent aussi toucher les parents. Ce travail semble porter ses fruits :

« Il y a des parents qui peuvent ne pas être touchés par le jardinage, mais quand ils voient leurs enfants s'intéresser grandement à un tel domaine, ils vont peut-être se dire « c'est vrai, ça a pas l'air trop compliqué ». [...] Quand ils te reviennent spécialement là-dessus tu sais que t'as visé dans le mille, que t'as atteint ton objectif. » (Ent02).

Une fois cette envie suscitée, les familles peuvent cultiver chez elles mais aussi avoir recours à des formes collectives comme les jardins communautaires.

A la Butineuse, le meneur de projet lance de nouvelles activités autour de l'AU. A l'avant de son bâtiment, il cultive des légumes pour le quartier. Les passants peuvent se servir comme ils le souhaitent. Il n'y a pas de dégradation, cela montre un respect pour le projet. En plus de montrer au quartier la possibilité de cultiver en ville, il affiche en vitrine des recettes de cuisine. Il espère que les gens s'en serviront.

Dans l'objectif que le jardin puisse alimenter ses cuisines toute l'année, l'organisme teste actuellement des techniques de conservation des aliments sur le long terme. Il lance aussi cette année un service de plats à emporter et élargit ainsi sa gamme d'activités lucratives.

Ce projet joue sur plusieurs enjeux de l'AU et sait se servir des avantages que peuvent lui procurer le jardin.

Au Piolet, les jeunes sont très peu présents et impliqués dans le jardin. Ils ne connaissent pas la majorité des cultures présentes et ces cultures ne rentrent pas dans leurs habitudes alimentaires quotidiennes. Le projet de jardin a permis aux intervenants sociaux de voir sur quel aspect travailler avec les jeunes. L'accès à l'alimentation est un point important, mais le jardin n'est pas l'outil idéal aujourd'hui pour régler un problème plus profond. Le modèle alimentaire dans lequel se trouvent les jeunes ne correspond pas à ce que peut fournir le jardin. Il faudrait en premier lieu sensibiliser les jeunes à ce que bien se nourrir signifie et leur faire découvrir comment cuisiner. De plus, lors de la première année d'implantation du jardin, un souper collectif avait été organisé et les jeunes y avaient répondu très favorablement.

Au sein du Piolet, il existe une volonté de faire des cuisines collectives pour les jeunes fréquentant le milieu de vie. Cette activité permettra de renforcer le rôle du jardin et le jardin en retour alimentera les cuisines collectives. Une réflexion a actuellement lieu afin de déterminer des cultures plus faciles d'entretien, ou répondant plus à leurs demandes (implicites) en terme de récoltes. Une idée est par exemple de ne faire pousser que des petits fruits (fraises, framboises, bleuets), prisés par les jeunes. Cela peut être une fonction en attendant une sensibilisation plus grande des bénéficiaires sur la saine alimentation. Le jardin remplit néanmoins son rôle psychosocial. Les jeunes ayant participé la première année ont été fiers des résultats obtenus et reprennent confiance en eux.

Il est encore tôt pour juger des impacts liés au jardin d'Agapé, la première saison n'étant pas terminée à l'heure actuelle. On peut noter pour le moment que la mobilisation des familles est forte. Sur dix familles, il y en a en moyenne cinq par semaine de présentes. Certaines sont là toutes les semaines. Une place importante est donnée aux enfants qui participent à toutes les tâches du jardin et ont l'air d'y prendre du plaisir.

De plus, comme à la Butineuse et au Piolet, la réussite d'un tel projet renforce la confiance des organismes dans leur capacité à mener à bien une action. Le jardin est source d'inspiration pour d'autres activités. A Agapé, un projet de cuisines collectives pour des

handicapés mentaux d'un centre voisin est envisagé. D'autres activités autour de l'agriculture urbaine sont réfléchies comme par exemple l'association avec des producteurs locaux pour les aider pour les récoltes.

3.4. A qui profite la médiatisation des projets ?

La médiatisation des jardins de la MJU se fait essentiellement sur internet et à moins grande échelle dans les autres médias de communication. En termes de communication et de promotion de l'OC, le jardin sur le toit est un élément très efficace. Les organismes font la démonstration d'un organisme innovant et dynamique. De plus, la collaboration avec Les Urbainculteurs donne de la crédibilité à leurs projets. Il permet de changer l'image des OC et d'ouvrir le milieu communautaire à la communauté virtuelle qui s'est créée autour de l'AU. Par exemple, la page Facebook des Urbainculteurs est suivie en septembre 2014 par plus de treize mille personnes. En comparaison, Green Peace est suivie par quarante mille personnes à la même date. Et les OC, s'ils s'intéressent un minimum à ce sujet, ont bien conscience de l'intérêt que suscite de tel projet :

« C'est une publicité gratuite. Les jeunes en train de faire du bricolage ça a pas le même sex-appeal que le toit jardin, que l'AU peut avoir sur le net. Tu montres une photo du toit jardin puis tu gagnes les cœurs des gens quasiment automatiquement. » (Ent02).

Le jardin fait partie de leur campagne de financement et permet la promotion de leur travail auprès de financeurs privés.

« Les OC pour avoir de l'argent il faut qu'on se serve des médias de plus en plus. Faut pas faire pleurer des gens mais si tu veux avoir un peu d'argent il faut avoir une belle visibilité. » (Ent06)

L'environnement, le social, l'alimentation juste et saine, la lutte contre la pauvreté sont autant d'enjeux sur lesquels les organismes peuvent s'appuyer pour orienter leurs demandes de subvention et représente autant de financeurs potentiels. Par exemple, c'est une entreprise immobilière qui contribue à la majeure partie de la subvention accordée par MJU. Les OC vont aussi chercher des fonds pour leur jardin auprès d'organisations dont les missions répondent à d'autres enjeux cités plus haut

Cela leur permet aussi de faire découvrir, connaître leurs missions sociales et toucher plus de personnes dans le besoin. Ils arrivent à recruter des bénévoles intéressés par le jardin. Ils peuvent valoriser leurs activités lucratives, surtout quand elles sont en lien avec l'offre alimentaire, et augmenter leurs clientèles.

Les fondations produisent des documents audiovisuels sur les projets directement avec les OC dans lesquels Les Urbainculteurs apparaît très peu. Même au sein des organismes, Les Urbainculteurs n'est pas toujours associé au jardin. La promotion de leur organisme par rapport à ces projets passe essentiellement par eux. Les OC ne servent pas à la promotion des produits vendus par Les Urbainculteurs. Mais les projets dans les OC montrent une image différente des Urbainculteurs à leurs clients.

Les Urbainculteurs installent des jardins dans les OC et en donnant les outils aux meneurs de projet pour sensibiliser les usagers à l'agriculture urbaine. Des individus aux situations économiques et sociales défavorisées peuvent ainsi avoir connaissance de la possibilité de cultiver en ville et entreprendre un apprentissage sur l'alimentation et sur le jardinage. La médiatisation par les organismes communautaires permet de toucher des habitants des quartiers où ils se trouvent et des acteurs du milieu communautaire sur

l'agriculture urbaine et sur le travail des Urbainculteurs. Les Urbainculteurs souhaite que des acteurs collectifs ou individuels entreprennent de cultiver en ville, et que cette pratique se répande. Les OC sont des agents de sensibilisation et de promotion de l'AU. Cependant, le coût de la technique utilisée ne la rend pas accessible aux individus bénéficiaires des OC. Heureusement, d'autres alternatives, comme les jardins collectifs ou familiaux, peuvent leur permettre de cultiver en ville.

Les acteurs des OC considèrent l'aide des Urbainculteurs comme essentielle pour réussir un projet de cette ampleur. Ils semblent avoir appris sur toutes les phases du système : installation, agencement des cultures, système d'irrigation, fertilisation, nouvelles cultures. Nous l'avons vu précédemment, le modèle et la gestion du jardin peut différer une fois l'accompagnement terminé. Les acteurs arrivent à construire un jardin à leur image avec les connaissances qu'ils ont intégrés et surtout répondant aux caractéristiques et aux besoins du public visé. Ils prennent des libertés sur les cultures, sur la fertilisation et sur l'agencement. Pour le moment, les deux projets ne profitant plus de l'accompagnement gardent les caractéristiques de cultures biologiques, semences et engrais notamment. Au vu des missions relatives à la saine alimentation qui animent les OC, on peut penser qu'ils garderont cette dimension dans la conception de leur potager.

Conclusion

Les Urbainculteurs a réussi à se créer un marché pour vendre son service clé en main de jardins sur les toits. Il sait adapter son modèle en fonction des clients pour qui il travaille. Mais ses habitudes de travail ne sont pas toujours en cohérence avec les objectifs du dispositif MJU. En effet, il a l'habitude de suivre ses projets du début jusqu'à la fin, de la graine aux récoltes et de faire l'entretien pour les entreprises acheteuses du service. Mais le travail dans les organismes communautaires nécessite une réelle réflexion sur l'apprentissage des techniques horticoles afin qu'ils deviennent autonomes. Les Urbainculteurs n'a pas l'habitude et doit encore se perfectionner dans ce domaine.

Même si les entreprises privées, restaurants, hôtels ou institutions publiques croient en l'AU comme une solution pour l'environnement, la démarche d'installer un potager relève plus du marketing. L'importance des récoltes est faible. Un restaurant peut vouloir ses fines herbes directement sur le toit pour les avoir fraîches, mais ils ont les moyens de se fournir ailleurs et quasiment aussi frais. Dans les OC, l'approvisionnement en denrées alimentaires est plus importante et représente pour certains un enjeu économique fort. Les cultures doivent donc être cohérentes avec leurs besoins. Le manque de connaissances horticoles des organismes amène Les Urbainculteurs à choisir les plants pour eux. De même, il prend des libertés sur le choix des cultures. L'objectif est honorable, c'est celui de faire découvrir de nouveaux aliments aux bénéficiaires des OC. Mais leurs savoirs culinaires pour transformer ces légumes sont absents et les récoltes sont alors gâchées. Cela va à l'encontre de l'objectif initial du dispositif.

Ensuite, Les Urbainculteurs a du mal à passer la main et à laisser l'organisme communautaire gérer par lui-même. Il s'attache à son projet, surtout ceux dans les OC où l'échange avec les individus est plus fort que dans leurs projets classiques. De plus, il manque de confiance dans les capacités de l'organisme à prendre en main un potager. Il les considère comme des amateurs, connaît la charge de travail à laquelle sont soumis les employés et pense qu'ils manquent de financement pour mettre tous les moyens en œuvre pour la réussite du jardin. Mais la réussite d'un projet dépend des objectifs fixés. La vision d'un jardin réussi n'est pas la même chez Les Urbainculteurs que dans les OC. Les objectifs sociaux prévalent dans ces derniers alors que la rentabilité des plants et l'aspect esthétique du jardin sont les indicateurs de succès pour Les Urbainculteurs.

Le parti pris pour permettre une autonomie du jardin est la formation. Il initie, la plupart du temps, les meneurs de projets et quelques employés aux spécificités de la culture en pot et entreprennent un enseignement horticole. Ce dernier reste très basique et permet la gestion du jardin au quotidien mais ne permet pas à l'organisme d'être réactif face à un possible problème. Il forme les acteurs quand le problème survient. Les capacités d'animation des intervenants des Urbainculteurs ne sont pas remises en cause mais ils manquent de pédagogie, certains acteurs trouvent les explications trop faibles. De plus, mes observations ont montré que les conseils étaient basiques, et les méthodes horticoles appliquées parfois de manière amateur.

Ces connaissances sont remises en cause une fois l'accompagnement terminé par les acteurs ayant déjà des connaissances préalables. De plus, Les Urbainculteurs ne fournissent pas de traces écrites des techniques à employer et des actions à mettre en œuvre lors d'un problème dans le jardin. Il conseille de la littérature mais ne la commente pas et ne montre pas l'application possible sur le jardin. Il serait intéressant de fournir cet accompagnement. Les Urbainculteurs pourrait éditer un document adéquat à la culture en pot et sur les toits. Cependant, il est encore pour certains aspects dans une phase expérimentale. La terre

contenue dans les pots doit être nourrie chaque année, en y rajoutant du compost par exemple. Mais au bout de quelques années, le terreau initial n'a plus les mêmes propriétés nutritives, et la rentabilité des cultures plantées baisse.

Le statut d'expert qu'a acquis Les Urbainculteurs par la démonstration de jardins productifs leur permet d'être légitime. Mais, au sein des OC, il y a du personnel ou des bénévoles ayant des expériences et des connaissances en jardinage. Elles pourraient être mises à profit pour apporter un soutien aux personnes en charge du jardin.

L'étude de la mise en œuvre du projet montre une forte interconnaissance entre les financeurs et Les Urbainculteurs. Les moyens techniques et humains engagés sont discutés entre ces deux acteurs, sur la base d'un accord financier et dans l'objectif de fournir un maximum de légumes. Bien que les OC énoncent leurs objectifs et leurs envies en termes de cultures, la forme du jardin et son contenu sont soumis à la négociation entre les financeurs et Les Urbainculteurs. Leurs expériences communes passées ont créées une relation de forte confiance dans leurs capacités à mener à terme un projet productif en denrées alimentaires pour l'organisme. Mais ces deux acteurs ont oublié que la visée sociale, incluse dans les projets des OC, est prépondérante et souvent plus importante que la rentabilité du jardin.

Bien que des rencontres et discussions ont lieu en amont de la mise en place du jardin, afin de prendre connaissance des objectifs des OC, Les Urbainculteurs ne connaît qu'en surface les missions et autres activités des organismes. Cela entraîne des écarts entre les objectifs par rapport au jardin des OC et le jardin mis en place, notamment en terme de culture, mais aussi en termes de mise en œuvre du projet. Des discussions en amont devraient être entreprises pour définir clairement les objectifs suivis et adapter au mieux la demande en termes de montage du projet, d'accompagnement et de moyens mis en œuvre. Cela permettrait d'avoir des rôles plus définis pour chacun. Le rôle des Urbainculteurs est un peu flou. Cela se ressent dans ses interventions. Cette réflexion en amont du projet lui permettrait de se positionner clairement et de comprendre quelles missions il a dans chacun des projets, où les caractéristiques et objectifs diffèrent.

Aide alimentaire, sécurité sanitaire, approvisionnement en légumes, jardin sur le toit, tout ça semble bien cohérent. Mais on oublie un facteur important : les habitudes et connaissances culinaires des bénéficiaires de l'organisme. Nous l'avons vu, les cultures ne sont pas toutes adaptées à leurs besoins. Si on veut lutter contre l'insécurité alimentaire un travail de fond doit être entrepris.

Premièrement, sur une prise de conscience de l'importance d'une alimentation saine sur la santé. Certains ménages ont déjà cette connaissance, mais pour d'autres elle ne fait pas partie de leurs préoccupations¹⁹. Il est difficile pour ces populations d'avoir accès à des aliments de qualité et/ou du matériel pour cuisiner. Des activités en nutrition peuvent par exemple être menées.

Deuxièmement, un apprentissage des techniques de transformation des aliments doit être entrepris avant ou pendant la mise en place du jardin. Il permettrait de faire découvrir des goûts, des nouveaux aliments et surtout que le choix des plantations pour les bénéficiaires soit plus cohérent. Le jardin est un bon outil de sensibilisation et de prise de pouvoir sur l'alimentation mais il n'est pas toujours installé au bon moment.

¹⁹ Direction générale de la santé publique du Québec, Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire, 2008

L'environnement est très peu présent dans les intérêt des acteurs rencontrés. Les individus rencontrés dans les OC sont pour la grande majorité très peu sensibilisation aux problèmes environnementaux. Ils ne sensibilisent pas les bénéficiaires à ces enjeux, en tout cas pas dans le cadre du jardin.

Les acteurs ne se posent pas non plus de questions sur le système mis en place pour monter le jardin. Par exemple, la terre pauvre remplacée chaque année par du compost, riche en nutriment, est jetée. La question environnementale s'arrête là où ils veulent, autant du côté des Urbainculteurs que des OC. Le système pourrait être questionné et améliorer pour être plus performant au niveau environnemental.

Les acteurs des OC montrent un intérêt pour l'AU au-delà du dispositif MJU. La réussite du jardin et la possibilité de mettre en place un tel projet les confortent dans leurs capacités à mener à bien une activité nouvelle. Ayant déjà des préoccupations en termes d'aide alimentaire, celles relatives à l'AU ajoutent une facette à leurs missions et leur donne des idées pour développer de nouveaux projets. Par exemple, certains montent des projets *incroyables comestibles*²⁰, d'autres pensent à mettre en place du glanage dans des exploitations agricoles autour de la ville de Québec ou encore des visites à la ferme. Derrière l'idée de fournir des aliments sains aux populations démunies, il y a une critique du système agroalimentaire global qui se traduit par un retour au local. Les idées germent et on voit les prémises d'un mouvement de fond.

²⁰ Expérience communautaire qui consiste à mettre à disposition de tous gratuitement des légumes cultivés dans des parcelles non clôturées.

Bibliographie

Baril G erald, Paquette Marie-Claude, *Les normes sociales et l'alimentation*, Organisme de sant  publique du Qu bec, Direction du d veloppement des individus et des communaut s, 2012, Qu bec.

Bitler M. et Haider S.J., *An economic view of food deserts in the United States*, National Poverty Center working paper, 2009

Boltanski Luc, Th venot Laurent, *De la justification. Les  conomies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991

Boulianne Manon, Olivier-d'Avignon Genevi ve et Galarneau Vincent, *Les retomb es sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Qu bec*, [VertigO] La revue  lectronique en sciences de l'environnement, vol. 10, n  2, 2010.

Consales Jean-Noel, *Les jardins familiaux de Marseille, G nes et Barcelone: entre enjeux potentiels et fonctions r elles de l'agriculture urbaine*, Rives m diterran ennes, 2013 15 En ligne

Duchemin Eric, Wegmuller Fabien, Legault Anne-Marie, *Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le d veloppement des quartiers*, [VertigO] La revue  lectronique en sciences de l'environnement, vol. 10, n  2, 2010.

Duchemin Eric, *La participation communautaire pour d finir la ville viable : questionnement sur l'appropriation de l'espace urbain*, [VertigO] La revue  lectronique en sciences de l'environnement, vol. 11, n  3, 2012.

Gervais, M.-C. et Dumas, B., *L'appropriation par les acteurs sociaux de connaissances Environnementales*, In J.A. Prades, R. Tessier et J.G. Vaillancourt (dir.), *Instituer le d veloppement durable -  thique de l' cod cision et sociologie de l'environnement*. Montr al: Fides, 1994, p. 31-63,

Marcel Harnois, *Les groupes environnementaux au Qu bec*. Montr al: MENVIQ, 1986, 128 p.

Malchair Laure, *Recr er du lien social autour d'un jardin ? L'exp rience des Torekes en milieu pr caris *, Document d'analyse et de r flexion, Centre AVEC, 2011, Bruxelles

Muniesa Fabian et Linhardt Dominique, « Th orie de l'acteur-r seau », dans Sylvie Mesure et Patrick Savidan, *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France, Grands dictionnaires, 2006.

Paddeu Flaminia, *L'agriculture urbaine dans les quartiers d favoris s de la m tropole New-Yorkaise: la justice alimentaire   l' preuve de la justice sociale*, VertigO - la revue  lectronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 12 Num ro 2 | septembre 2012, mis en ligne le 01 octobre 2012, consult  le 08 f vrier 2014.

Paquette Julie, *Exp rience spatiale et bien- tre urbain; le cas des jardins communautaires monr alais*, *Ethnologies*, Volume 24, num ro 1. Qu bec: Universit  Laval, 2002, pp. 45-74

Roustant Guy, *Syllogisme : Auto-production accompagnée, innovation sociale et sociétale*, *Innovations* 2/2012 (n°38), p. 184-204

Vaillancourt Jean-Guy, *Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises: de la contre-culture et du conservationnisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme*, *Sociologie et sociétés*, vol. 13, numéro 1. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, pp.81-98